Fribourg (Suisse) 64me année. — N° 109 | Le numéro 10 cent. | Vendredi 11 mai 1934

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

La situation politique en France.
Une démarche de l'Allemagne à Londres.
Le gouvernement américain et les dettes de guerre.
Moscou garde son programme de communisme.

Les vacances des Chambres françaises prendront fin, comme on sait, la semaine prochaine. Durant les longs loisirs qui ont été accordés aux parlementaires, le gouvernement Doumergue s'est activement employé à remettre de l'ordre dans l'Etat. On peut dire qu'il a mené à bien une bonne partie de sa tâche : l'équilibre budgétaire a été rétabli ; une réforme fiscale a été élaborée ; le calme est revenu.

Restent l'affaire Stavisky avec son cortège de morts mystérieuses et de compromissions, et celle, plus tragique encore, de l'assassinat du conseiller Prince, sans oublier, enfin, les événements sanglants du 6 février. Commissions et justice n'ont pas obtenu les résultats que l'opinion espérait. On s'est, à ce propos, étonné du rôle joué par le policier chargé de l'affaire Prince, l'inspecteur Bony, que les événements ont montré en rapports étroits avec des indicateurs de la pire espèce. D'autre part, dans un récent numéro de *1934*, l'hebdomadaire de M. Massis, M. André Salmon a énuméré les questions « qu'on n'a pas posées » au sujet de toutes ces affaires. La liste en est singulièrement longue et troublante.

Il y a autre chose. Les rentes françaises, qui avaient marqué, depuis quelques semaines, des hausses réjouissantes, ont subitement perdu quelques points. A quoi attribuer cette baisse inattendue ? A la rentrée des Chambres, qui aura lieu mardi ? Ou au congrès radical-socialiste, qui s'ouvre aujourd'hui, vendredi, à Clermont-Ferrand, et qui durera jusqu'à dimanche ? Mais on ne croit pas que le congrès s'achève, comme celui d'Angers, en 1928, par la démission des ministres radicaux. M. Herriot a notamment déclaré que « ministre il était, ministre il resterait ». Le parti radical-socialiste, où s'affrontent partisans de M. Herriot et « jeunes turcs » admirateurs de M. Bergery et du « Front commun », pourrait certes perdre dans cette bagarre le fragile trait d'union, qui unit des tendances de plus en plus opposées.

Le danger de scission paraît cependant devoir être conjuré si M. Herriot entraîne à sa suite une grande majorité des délégués radicaux. Or, il semble bien qu'il parviendra à rallier cette majorité et que le groupe parlementaire radical restera en presque totalité dans la majorité de trêve sur laquelle s'appuie M. Doumergue.

On peut donner toutefois quelques explications à la baisse des rentes françaises. L'une d'elles est l'inquiétude qui règne à propos de la Sarre, et qui s'est singulièrement accrue à la suite du récent discours de Gœbbels.

Il en est d'autres encore. Nous avons signalé les succès remportés, il y a une douzaine de jours, par des candidats d'union nationale, à des élections législatives partielles. Mais, dimanche dernier, d'autres élections ont eu lieu ; elles ont donné des résultats tout différents. A Saint-Denis, une majorité indiscutable a réélu au conseil municipal le communiste Doriot et trois de ses camarades ; cette majorité était composée de communistes, de socialistes et de radicaux extrémistes, soit du « Front commun » cher à M. Bergery.

Dans le Midi, aux Saintes-Maries, c'est une autre histoire : 232 électeurs, contre 159, ont réélu le maire concussionnaire de la localité, un communiste lui aussi, Esprit Pioch, que des pillages audacieux avaient fait mettre sous les verrous.

***

Le diplomate allemand von Ribbentropp, « commissaire pour le désarmement », a eu hier, jeudi, à Londres, des entretiens avec sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères, et avec M. Eden.

Un communiqué consécutif à ces entretiens annonce qu'ils n'ont rien changé à la situation. Du coup, les grands espoirs qu'avait suscités, dans certains milieux anglais, la venue à Londres de M. von Ribbentropp se sont révélés illusoires.

Négocier les conditions d'un retour de l'Allemagne à la Société des nations, tel était, disait-on dans ces milieux, l'objet principal de la visite à Londres de M. von Ribbentropp. On ajoutait que l'Allemagne accepterait de reprendre sa place à Genève si elle y était reçue comme une grande puissance. Cette formule impliquait, d'une part, que le Reich réclamerait son siège permanent au Conseil et, d'autre part, qu'il revendiquerait une égalité de traitement dont les entretiens de M. von Ribbentropp devaient avoir pour objet de déterminer les modalités.

***

Le gouvernement des Etats-Unis a informé les nations européennes débitrices qu'il acceptera des payements partiels de l'échéance des dettes de guerre du 15 juin, mais les pays qui feront de tels payements ne seront pas pour autant soustraits aux dispositions de la loi Johnson ; celle-ci interdit, comme on sait, les transactions financières avec les pays qui ont fait défaut à l'égard des Etats-Unis en ce qui concerne les dettes de guerre.

Le Département d'Etat a précisé que cette information avait été communiquée aux ambassadeurs de France, de Belgique et d'Italie.

La question des dettes de guerre françaises vis-à-vis des Etats-Unis a déjà été évoquée hier matin, jeudi, à Paris, au Conseil des ministres. Elle fera l'objet d'un examen plus approfondi lors du Conseil des ministres qui suivra le retour de M. Barthou de Genève.

***

Les dirigeants bolchévistes de Moscou viennent d'établir des instructions nouvelles à l'usage de leurs agents hindous et indochinois.

Suivant le *Times*, de Londres, ces agents ont désormais pour consigne de ne pas insister sur l'avènement du communisme intégral.

En Indochine, par exemple, ils doivent organiser une révolution « bourgeoise » contre le régime français avec l'aide de tous les éléments socialistes, néo-socialistes, prolétaires, agricoles et indigènes.

Lorsque les masses auront été suffisamment poussées à haïr la France, on pourra songer à organiser un véritable coup de main communiste sur le modèle des deux révolutions russes de 1917.

La sédition doit être préparée aussi parmi les troupes blanches. Les agitateurs, dans l'armée, doivent être choisis uniquement parmi les Français.

Nouvelles diverses

A Sofia, le général Kisof, ministre de la guerre, a donné sa démission ; il a été remplacé par le général Vatef.

— Vingt et une nations sont représentées à la conférence internationale du blé qui vient de s'ouvrir à Londres.

— M. Henderson, président de la conférence du désarmement, est arrivé à Paris.

— M. Wellington Koo et M. Quo Tai Chi, ministres de Chine à Paris et à Londres, ont été désignés comme représentants de la Chine au prochain Conseil de la Société des nations.

— M. Asquini, sous-secrétaire d'Etat au ministère italien des corporations, se rendra, le 19 mai, à Paris, pour rendre la visite du ministre français du commerce à la Foire de Milan.

Les efforts de propagande des communistes auprès de la jeunesse française

Avec beaucoup de perspicacité, les dirigeants communistes ont reconnu que, pour entraîner à leur suite les masses populaires, il ne suffisait pas d'aller pérorer dans les réunions publiques ou d'organiser des manifestations plus ou moins tumultueuses. Il fallait encore gagner à leurs idées la jeunesse et y recruter des adhérents enthousiastes qui seraient les meneurs de demain ou d'après-demain.

Aussi, en France et en plusieurs autres pays, ils ont commencé à créer un ensemble de groupements d'enfants et de jeunes gens, imitant quelque peu les organisations catholiques de « jeunes », mais où l'on s'applique par dessus tout à combattre toute idée religieuse, quelle qu'elle soit, car les agents bolchévistes se sont rendu compte que la religion était la garantie la plus solide d'un ordre social équitable.

Il ne sera pas sans intérêt de passer en revue ces divers groupements de jeunesse.

Voici d'abord les « pionniers rouges », dont les statuts sont — pour les détails extérieurs, mais naturellement pas pour l'esprit — une visible copie de ceux des éclaireurs et des scouts qui sont si populaires à juste titre.

Comme exemples, nous citerons l'un ou l'autre des articles de ces statuts.

Ainsi l'article 8 indique que l'organisation des « pionniers rouges » est divisée en trois catégories. « La première, dénommée « cadets », groupe les enfants de 7 à 12 ans, qui sont de préférence dirigés par une camarade jeune fille. Dans le cas où un enfant ayant atteint 12 ans veut rester dans cette branche, il est classé comme adjoint à la cheffesse. La deuxième branche comprend les « pionniers » proprement dits et groupe les enfants de 12 à 16 ans. Enfin, la troisième branche, dénommée « anciens », groupe les plus grands qui, après 16 ans, veulent rester dans le mouvement. »

Les articles suivants des statuts traitent de l'organisation. « Dans chacune des trois branches, les enfants sont groupés par nombre de 6. Ces 6 enfants prennent le nom de « groupe » pour les jeunes de 7 à 12 ans. Pour les plus âgés, l'unité de 6 se nomme « maillon ». Chaque groupe ou maillon est dirigé par un chef, assisté d'un adjoint. Le chiffre de 6 enfants multiplié par 4 forme un organisme dénommé « essaim » pour les jeunes de 7 à 12 ans et « chaînon » pour les plus âgés. »

Si nous continuions à citer les divers articles des statuts des « pionniers rouges », presque toujours, on y reconnaîtrait une imitation des règles des scouts et des éclaireurs, jusqu'au costume réglementaire qui rappelle le costume de ceux-ci. Les « pionniers » portent naturellement un insigne qui est caractéristique des idées inspiratrices du mouvement, car il se compose d'une faucille et d'un marteau croisés ; sur la lame de la faucille est inscrite la devise des « pionniers » : *Sois prêt*. Ils prêtent le serment que voici : « Moi, pionnier, je fais sur mon honneur et devant tous mes camarades le serment solennel : 1° de servir le prolétariat dans sa lutte pour son émancipation ; 2° de respecter la loi et les principes des jeunes pionniers. » Enfin, tout « pionnier » doit faire le salut lorsqu'on exécute l'*Internationale*.

Pour lutter contre les patronages catholiques, de nombreuses municipalités communistes, surtout dans la région parisienne, ont, depuis un certain temps, organisé des patronages. Un récent et très intéressant article des *Dossiers de l'Action populaire*, auquel nous avons emprunté notre documentation, évalue à près d'une dizaine de milliers le nombre des enfants qui fréquentent ces patronages.

Evidemment, ce n'est pas beaucoup, par comparaison avec les effectifs des patronages catholiques. Mais cela n'en constitue pas moins un danger, d'autant plus que, dans ces groupements, la propagande communiste se fait d'une façon active, habile et variée, à laquelle on s'efforce d'intéresser les enfants.

A côté des patronages communistes, nous devons signaler les « colonies de vacances prolétariennes », qui sont subsidiées par des municipalités communistes.

Sur quelques-unes de ces colonies, voici quelques détails donnés par une publication communiste, les *Cahiers du Contre-enseignement prolétarien*. « Il existe, lit-on dans cette brochure, tout un réseau de colonies de vacances, propriété de municipalités ouvrières. Saint-Denis a sa colonie à Belle-Ile et en fonde une nouvelle à Audierne ; Villejuif a la sienne aux environs de Périgueux. Dans ces colonies, où les rassemblements d'enfants sont parfois considérables (Saint-Denis a envoyé 2,500 enfants dans ses colonies en 1933), un travail d'agitation, souvent excellent, est fait parmi les enfants des localités voisines de la colonie. C'est Saint-Denis qui organise les rencontres avec les enfants des villages de Belle-Ile. C'est Villejuif qui fait un gros travail de propagande parmi les enfants de Périgueux ; ce sont enfin les enfants de la colonie d'Alès qui, à Sète, entraînent sur la plage des centaines d'enfants dans des jeux collectifs et fondent une section de pionniers. » Ainsi donc, ces colonies de vacances, par leur « travail d'agitation » et par leurs efforts de propagande, créent un véritable danger pour les régions où elles s'établissent durant quelques semaines d'été.

Il n'y a pas encore très longtemps, les divers efforts de propagande communiste auprès de la jeunesse française étaient tout à fait dispersés.

Aujourd'hui, ils sont coordonnés par les dirigeants de la « Fédération des enfants ouvriers et paysans ». Cette fédération s'est assigné pour mission de suggérer aux municipalités et aux militants communistes les créations à réaliser, de les aider dans leur tâche, de veiller avec soin à ce qu'on donne aux enfants, dans les organisations « prolétariennes », une éducation révolutionnaire et, pour cela, de faire parvenir aux chefs de ces organisations les instructions nécessaires ; enfin, elle doit être un agent de liaison entre les divers groupements de jeunesse communiste et, à cet effet, elle publie un journal, *Mon camarade*, où les idées révolutionnaires et antichrétiennes sont habilement présentées aux jeunes lecteurs dans des contes, des récits ou des chansons.

On voit donc qu'en France les communistes se disposent à mener une active propagande auprès de la jeunesse. Ils ne sont encore qu'au début de leurs efforts, mais on ne saurait négliger ce péril qui rapidement pourrait devenir menaçant et qui, d'ailleurs, pourra assez vite s'étendre à d'autres pays, comme la Suisse ou la Belgique.

Max Turmann
professeur à l'Université.

Le désarmement

Paris, 11 mai.

M. Henderson, président de la conférence du désarmement, arrivé à Paris, a eu une conversation d'une heure avec M. Politis, vice-président de la conférence. Cet échange de vues l'a confirmé dans l'impression de la gravité de la situation.

Du côté français, on relève que, dans ces conditions, les chances de réalisation d'une convention générale risquent d'aller en s'affaiblissant et que M. Henderson n'est peut-être pas très éloigné de se demander s'il convoquera la commission générale pour le 29 mai, ainsi qu'il avait été prévu.

Paris, 11 mai.

M. Barthou a reçu à déjeuner M. Henderson. Au cours et à l'issue du déjeuner, un premier échange de vues a eu lieu entre les deux présidents. La conversation reprendra ce matin, vendredi.

Au cours des entretiens entre M. Henderson et M. Barthou, le ministre français des affaires étrangères a rappelé la déclaration qu'il avait faite à la commission des affaires étrangères de la Chambre, que la France ne peut accepter la légalisation du réarmement réalisé ouvertement par l'Allemagne au mépris des traités.

D'autre part, M. Henderson a pu donner des indications sur les solutions envisagées par les ministres anglais.

Le projet d'une convention limitée aux armements aériens, auquel on penserait à Londres en cas d'impossibilité de conclure une convention générale, a été évoqué.

Il paraît improbable que le gouvernement français se départisse de l'attitude d'expectative qu'il a observée et qu'il fasse une proposition.

M. Barthou a offert au Quai d'Orsay un déjeuner en l'honneur de M. Henderson.

NÉCROLOGIE

Le baron Zuylen

Le baron Zuylen de Nyevelt de Haart, fondateur de l'Automobile-Club de France, est mort.

Le couronnement de Pou-Yi

De notre correspondant de Chine :

Le 1er mars 1934, à Hsing-King, la nouvelle capitale de l'Etat mandchou, Pou-Yi, deux fois empereur de Chine, a été solennellement proclamé premier souverain du Grand Empire mandchou, le Mandchou-Tikouo. Désormais, il passera à la postérité sous le nom de « Kiang-Te », qui veut dire Tranquillité et Bienfaisance.

Malgré un vent glacial, la cérémonie du sacre s'est déroulée avec une pompe et un éclat magnifiques, selon le rite millénaire propre aux dynasties mandchoues. Les brillants uniformes militaires et navals, rutilants d'or, les somptueux habits de cour des officiants, les fourrures précieuses des princes mongols, les cuirassiers en tenue de parade avec leur forêt d'étendards, tout cet ensemble chatoyant formait un tableau qui ne manquait pas de grandeur. On vit même réapparaître, à cette occasion, l'ancienne coiffure que les conquérants mandchous imposèrent jadis aux Chinois, la longue queue descendant jusqu'aux talons et dont le port avait été aboli lors de la révolution de 1911.

Sa Majesté Pou-Yi montra tout au long du fatigant cérémonial une dignité et une assurance contrastant fort avec son naturel nerveux. Après quatre jours de purification, il revêtit les habits d'apparat de la dynastie Chow et se rendit en rase campagne, à l'endroit où un simple monticule de terre avait été élevé pour représenter le Temple du Ciel de Pékin où ses ancêtres allaient sacrifier dans des occasions semblables. Il portait un long manteau de satin rouge et noir, décoré de dragons disposés en quatre panneaux, sur la poitrine, la nuque et les épaules. La robe intérieure était de soie bleue, également incrustée de dragons brodés en fils d'argent et d'or. La coiffe se composait d'une sorte de bonnet de zibeline au sommet duquel s'élevait une pointe ciselée représentant des dragons tenant dans leur gueule 21 perles de grande valeur, coiffe qu'il troqua ensuite pour le casque pourpre du couronnement.

A 8 heures du matin, dans des automobiles de couleur écarlate encadrées d'agents motocyclistes, le nouvel empereur, accompagné de sa garde du corps, de sa maison particulière, de ses ministres et de l'ambassade japonaise, alla en cortège jusqu'à l'entrée du Temple du Ciel. Il gravit à pied les marches couvertes de sable blanc de l'Autel du Ciel sur lequel il reçut l'investiture « divine », car nul n'ignore là-bas que les souverains asiatiques sont dits recevoir de la volonté du Ciel le mandat de gouverner les peuples.

Bien avant l'heure de la cérémonie, tout trafic avait été suspendu dans les rues de la ville et il fut rigoureusement interdit au peuple de se montrer au dehors jusqu'au retour de l'empereur au palais. Même les soldats faisant la haie le long du parcours devaient tourner le dos au cortège. Cependant, signe de temps nouveaux, des avions japonais sillonaient le ciel en laissant tomber une pluie de papillons relatant l'événement du jour.

La cérémonie civile se déroula plus tard dans la résidence provisoire de Hsing-King. Vêtu de l'uniforme bleu de roi de maréchal — grade auquel il avait été promu trois jours auparavant — coiffé d'un casque noir à plumet jaune, l'empereur prit place sur le trône en bois d'ébène et, après lecture de la proclamation, apposa au bas de celle-ci le sceau de jade précieux qui lui avait été présenté sur l'Autel du Ciel. Pendant que retentissait une fanfare militaire, les invités, dans une profonde révérence, vinrent offrir leurs vœux au souverain, et la cérémonie prit fin au cri trois fois répété de « Wan Sui », le « qu'il vive » de ce pays.

L'impératrice n'assistait pas aux différentes cérémonies du sacre. A la suite du couronnement, une amnistie générale fut proclamée et des honneurs posthumes rendus à ceux qui sont tombés pour la libération du pays.

Ajoutons enfin que les évêques catholiques de Mandchourie ont ordonné que, pendant quatre jours, des prières fussent dites dans les églises pour la prospérité du pays et du souverain. Leur choix se porta sur le même texte dont il fut fait usage anciennement pour l'empereur de Chine.

Rappelons brièvement ce que fut l'odyssée de ce jeune prince de 28 ans.

Le 14 novembre 1908, à l'âge de trois ans, il fut proclamé empereur de Chine, XIIme de la dynastie des Ching, sous la régence de l'impératrice douairière Tsu Hsi qui, depuis un demi-siècle, gouvernait le pays d'une main de fer. Mais sitôt après l'intronisation, l'impératrice mourut assez étrangement et bientôt la révolution obligea le jeune souverain à abdiquer, le 12 février 1912. Cependant, le nouveau gouvernement républicain se montra assez conciliant, assez large même au début ; Pou-Yi put conserver le titre d'empereur et, muni d'une pension annuelle de 4.000.000 de livres sterling, il se retira dans l'ancien domaine ancestral de Jehol, puis revint à Pékin en 1917 lors d'une tentative de restauration monarchique provoquée par le général Chang Hsun et qui échoua. Il était empereur pour la seconde fois. Des édits, des décrets furent promulgués en son nom. Ce beau rêve ne dura pas une semaine.

En 1924, le général bolchévisant Feng-Yu-Hsiang le contraignit à renoncer à son titre, à ses millions et aux palais dans lesquels il vivait, heureux peut-être, mais prisonnier. A partir de ce moment-là, il fut étroitement surveillé par les sbires du général jusqu'au jour où, grâce à une ruse de son tuteur anglais, il parvint à se réfugier à la Légation japonaise de Pékin où, pendant trois mois, il coucha avec deux revolvers sous son oreiller. Ne se sentant pas en sécurité, il décida de gagner la concession japonaise de Tientsin sous le déguisement d'un pauvre coolie. Le coup réussit si bien qu'il fit le voyage dans un compartiment bondé de policiers sans que ceux-ci le reconnussent. Dès lors, ce furent sept années tranquilles consacrées à l'étude et aux sports.

En 1931, peu après qu'eut éclaté en Mandchourie la guerre sino-japonaise qui devait aboutir à l'indépendance de ce pays, M. Pou-Yi — comme il se faisait appeler en ce temps — se laissa persuader d'apporter au nouvel Etat le concours de son prestige et l'éclat d'une illustre lignée. Mais, pour aller jusqu'au vapeur japonais qui l'attendait en mer, ce fut, une fois de plus, une fuite dramatique sur une petite vedette qui dut parcourir cinquante kilomètres de rivière sous le feu incessant des patrouilles chinoises.

On raconte que, lorsqu'il monta à bord, une colombe blanche qui était perchée sur le grand mât s'envola et décrivit plusieurs cercles autour du navire avant de regagner la terre. Cet incident fut considéré comme un présage de bonne fortune. Peu près, en effet, il était nommé chef du gouvernement, en attendant de monter sur le trône qu'on lui préparait.

P. B.

NE DITES PLUS : « JAPON » DITES : « NIPPON »

Tokio, 9 mai.

L'empereur Hirohito a signé la loi votée à l'unanimité par les deux Chambres, décidant que dorénavant le nom du pays sera « Nippon » et non plus « Japon ».

Dans les considérants, les promoteurs de la loi expliquent que le nom « Japon » résulte d'une erreur de prononciation, commise il y a plusieurs siècles par un Italien.

Les deux signes de l'alphabet nipponais qui ont formé le mot « nippon » signifient « soleil » et « origine ». Traduits librement, ils veulent dire : « Pays né du soleil » ou bien « Pays du soleil levant ».

Des instructions au sujet de ce changement ont déjà été envoyées à toutes les ambassades « nipponaises » à l'étranger sur l'ordre personnel de l'empereur du « Nippon ».

Les attentats nazis en Autriche

Vienne, 10 mai.

Au cours d'une fête de la *Heimwehr* viennoise, une bombe a été lancée d'une loge dans une autre, à travers la salle. La bombe a fait explosion, en blessant une dame assez grièvement. Les malfaiteurs, qu'on croit être des nazis, ont pu prendre la fuite dans le tumulte.

Vienne, 11 mai.

On communique de source officielle que plusieurs attentats ont été tentés, dans la nuit de mercredi à hier, jeudi, contre le chancelier Dollfuss, à l'occasion de son voyage à Salzbourg, où avait lieu hier, jour de l'Ascension, une grande manifestation paysanne.

En deux endroits de la voie, les rails furent arrachés Près de Vignau, les rails avaient été enlevés au moyen de fortes charges explosives. On trouva sur la voie, à cet endroit, une trentaine d'engins explosifs.

Le second attentat a été commis au nord de Werfen, près de Sulgau, où les rails furent arrachés également. Le trafic a subi une interruption de plus d'une heure.

Plusieurs personnes ont été arrêtées, dont deux motocyclistes de Sankt-Gilgen, près de Salzbourg, sur la personne desquels on a retrouvé des capsules de dynamite et des fils de fer. La police criminelle poursuit ses recherches.

Grâce à la vigilance d'un gendarme stationné au terrain d'aviation de Salzbourg, une catastrophe a été évitée. Ce gendarme, un peu avant l'arrivée de l'avion amenant à Salzbourg le chancelier Dollfuss, découvrit dans un buisson une machine infernale composée de 55 cartouches avec mèche et toutes les dispositions pour qu'elle éclatât à un moment voulu.

Salzbourg, 11 mai.

Au cours du discours qu'il a fait hier jeudi à Salzbourg, le chancelier a parlé des attentats dirigés contre sa personne. Le chef du gouvernement a remercié les nombreux citoyens venus l'écouter, et il a ajouté : « Bien qu'on ait tenté en certains endroits de faire sauter la voie, bien qu'on ait trouvé des dépôts d'explosifs, le gouvernement est venu à Salzbourg. Notre vie, notre destin sont dans les mains de Dieu. Le gouvernement et le chancelier savent qu'ils ont une mission à remplir. »

Salzbourg, 11 mai.

Le vice-chancelier Starhemberg et le chancelier Dollfuss ont pris la parole hier, jeudi, devant 25,000 personnes.

Qu'est-ce que l'affaire Frogé ?

En voici la genèse d'après une lettre du commandant Christian Frogé, frère de l'intendant militaire Frogé, de Belfort, adressée au *Grand Echo du Nord* :

« Le 11 janvier 1930, les policiers Mondanel et Oswald accusaient l'intendant militaire Frogé d'avoir dérobé, pour le vendre à la Russie ou à l'Allemagne, le plan de protection de Belfort.

« Ce plan, confié à l'intendant militaire Derenque, avait disparu de l'armoire aux pièces secrètes de l'intendance, et c'est l'intendant adjoint Frogé qui avait exigé que plainte fût déposée à ce sujet entre les mains du commissaire spécial.

« L'enquête des journalistes révélait de graves désordres dans les bureaux de l'intendance, désordres imputables au F∴ Alexandre. La Sûreté générale, obéissant au signe de détresse des L. ∴ chercha une autre inculpation contre l'intendant Frogé, l'affaire du plan de protection étant définitivement abandonnée.

« Frogé fut alors accusé d'avoir entretenu des relations suspectes avec des agents ennemis et le dossier s'enrichit de pièces fabriquées rue des Saussaies.

« Mais les faux étaient si grossiers qu'un des indicateurs de la Sûreté, un sieur Geissmann, dut avouer la confection d'un de ces faux destinés à perdre l'officier.

« Le juge Cordier entendit ce faussaire et, malgré ses aveux, ne le fit pas écrouer !

« Le commissaire Oswald, craignant de perdre la partie, imagina certain Skudelny, qui aurait télégraphié à l'intendant Frogé. Jamais mon frère ne reçut ce pseudo-télégramme.

« Afin de corser l'affaire, le même Oswald produisit deux billets signés « Albert », qu'il prétendait avoir été écrits par Frogé à des espions allemands, notamment à Skudelny. Nous nous demandions ce que signifiait l'évocation du mystérieux Skudelny. C'était le Krauss de la dernière heure, l'indicateur réservé pour le grand jeu.

« Dans quel but ?

« Des fuites s'étaient produites à l'intendance de Belfort. Nous avions fait la preuve qu'on entrait dans les bureaux militaires comme dans un moulin.

« Bien mieux, nous avions découvert un individu sans ressources avouables, qui avait fabriqué des fausses clés ouvrant tous les tiroirs et toutes les armoires de l'intendance. Ce personnage, Jean C., qui vivait maritalement avec une employée principale de l'intendance, dut reconnaître devant le juge Cordier la fabrication des doubles clés et avoua qu'il s'était personnellement rendu dans les bureaux militaires en pleine nuit, vers 23 heures, et qu'il regardait pour se distraire les papiers enfermés dans les tiroirs !

« Le juge Cordier estima ce témoignage peu intéressant !

« Il fallait, en effet, couvrir le protecteur attitré de la dame, et par suite de son gigolo. Ce protecteur, ancien ami d'Almereyda, est une des lumières de la Loge de Belfort. La Loge l'a déjà sauvé maintes fois, car son passé fut lourd de scandales.

« Cette piste est celle de la vérité.

« Depuis seize mois, un innocent gravit le plus douloureux des calvaires. Nous voulons la justice, nous l'aurons. »

Belfort, 10 mai.

Le juge d'instruction de Belfort a interrogé l'espion Krauss.

Krauss maintient toutes ses déclarations précédentes. Il a donné sur divers locaux et notamment sur l'intendance militaire de Belfort des renseignements topographiques très précis.

Les spécimens d'écriture de Krauss figurant au dossier de l'affaire Frogé sont bien de la main de Krauss.

Krauss dit avoir été mis en relations avec Frogé, dès avril 1931, par l'intermédiaire d'un nommé Geberhardt.

Le juge d'instruction a déclaré qu'il n'était pas à même de lever le mandat de dépôt contre Frogé. Cependant, il n'a pas indiqué les charges qui pèsent contre lui.

Belfort, 10 mai.

Le parquet a procédé aux vérifications des indications topographiques qui avaient été fournies par l'espion allemand Krauss.

Celui-ci, après s'être orienté, a conduit sans hésitation les membres du parquet devant la demeure de l'intendant-adjoint Frogé, puis Krauss s'est dirigé vers l'intendance et il y a indiqué les divers endroits où il a passé, ainsi que le bureau où il s'est entretenu avec l'intendant Frogé.

Il a indiqué que, depuis son passage, des changements avaient été apportés à l'une des pièces où il avait séjourné.

Il a ajouté que l'intendant Frogé l'avait rejoint dans un jardin où, moyennant finances, il aurait obtenu de l'intendant certains documents.

Un général espagnol destitué

Madrid, 10 mai.

Le gouvernement a décidé de destituer le général Quiepo de Llano, de son poste de directeur général des carabiniers, à la suite d'une lettre que le général a publiée dans un journal et dans laquelle il demandait que les Cortès votent le projet d'augmentation de la solde des carabiniers. Le gouvernement estime que c'était là une pression exercée sur les députés.

L'affaire Stavisky

Paris, 10 mai.

Entendu mercredi par la commission d'enquête, Darius, directeur du journal *Becs et Ongles*, a déclaré que les bailleurs de fonds de son journal étaient des parlementaires de toutes nuances. Darius a mis en cause MM. Uhry, Saint, Marcombes, d'Aramon, Henry Pathé et Georges Bonnet. Le témoin a ajouté qu'il était subventionné par les ministères des colonies, des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances et par la présidence du conseil. Il recevait de 25,000 à 30,000 fr. par mois.

Paris, 10 mai.

La commission parlementaire d'enquête a entendu pour la seconde fois M. André Hesse, député, ancien ministre, qui avait été avocat de Stavisky. Il a décidé de transmettre le sténogramme de sa déposition au ministre de la justice.

M. Hesse a eu une défaillance et a pleuré abondamment.

Paris, 10 mai.

A l'égard de M. Dalimier, il a été convenu que son cas serait réservé jusqu'à la fin des investigations de la commission concernant les dossiers du ministère du travail et du ministère du commerce.

La commission a pris connaissance d'une lettre de M. Chéron dans laquelle le ministre lui demande, à la suite de la motion votée la semaine dernière et visant à la fois le premier président Lescouvé et le procureur de la République Pressard, de préciser les fautes qu'elle aurait pu relever à la charge du premier.

La demande du garde des sceaux a donné lieu à un débat assez vif.

L'assassinat de Mme Henriot

Lorient, 10 mai.

L'autopsie pratiquée sur le corps de Mme Henriot, la cousine du député, a révélé que six balles avaient été tirées presqu'à bout portant. Deux balles ont occasionné une hémorragie mortelle. L'assassinat demeure entouré de mystère.

Les bagarres provoquées par les communistes français

Paris, 10 mai.

Au cours d'une manifestation des Croix-de-feu, mercredi soir, à Pavillons-sous-Bois (Seine), des communistes ont causé des désordres.

Une bataille en règle s'est déroulée pendant près de douze minutes. Il y a eu des blessés de part et d'autre. Un apprenti lithographe, René Corticati, qui avait été blessé de deux coups de revolver, est décédé peu après son admission à l'hôpital Lariboisière. Les communistes ont élevé des barricades, boulevards de la République et de Chanzy.

Des renforts de police et une section de gendarmerie ont réussi à disperser les manifestants. Quelques arrestations ont été opérées.

Conseil des ministres à Paris

Paris, 11 mai.

Les ministres se sont réunis en conseil hier jeudi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Lebrun.

Le ministre de la justice a fait signer des décrets mettant à la retraite un président de section, cinq conseillers d'Etat et trois maîtres de requêtes, en vertu de la nouvelle organisation et des décrets d'économies.

Le garde des sceaux et le ministre de l'Intérieur ont rendu compte de la conférence qu'ils ont eue mercredi pour renforcer les investigations de la justice et de la police dans l'affaire Prince. Le garde des sceaux a décidé d'adjoindre au juge d'instruction de Dijon un magistrat du même tribunal.

La préfecture de police et la Sûreté nationale ont pris d'un commun accord les mesures nécessaires pour assurer avec de nouveaux éléments l'action de la justice.

Le ministre des affaires étrangères a fait approuver le sens des déclarations qu'il doit faire à M. Henderson Il a soumis au conseil l'attitude qu'il a l'intention de prendre au cours de la session prochaine du Conseil de la Société des nations.

Le général Denain a fait signer la nomination du général de brigade Picard aux fonctions de sous-chef d'état-major de l'armée de l'air et la nomination du général de brigade Poli-Marchetti au commandement par intérim de la 4me région militaire aérienne.

Bagares entre étudiants espagnols

Madrid, 11 mai.

Des incidents se sont produits dans un collège, entre étudiants appartenant à l'organisation républicaine et étudiants fascistes. Un groupe d'élèves est monté sur le toit de l'édifice et a lancé des pierres sur les autres manifestants. Un coup de feu a été tiré, un étudiant a été tué et un autre grièvement blessé.

Une protestation du nonce à Berlin

Vienne, 10 mai.

Renouvelant à la radio ses attaques contre l'Autriche, le major Habicht a parlé en termes injurieux du concordat entre l'Autriche et le Vatican.

Le nonce apostolique à Berlin a protesté auprès du gouvernement du Reich contre la transmission officielle d'un discours offensant pour le Saint-Siège.

L'Allemagne offre à la Yougoslavie un morceau de l'Autriche

Paris, 10 mai.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Londres télégraphie que le bruit court à Londres qu'une offre politique précise aurait été transmise à Belgrade par le Reich contre l'assurance que le gouvernement yougoslave garderait la neutralité en cas de conflit austro-allemand.

Le gouvernement allemand aurait fait savoir qu'il était disposé, une fois l'opération réalisée, à rétrocéder à la Yougoslavie d'importants territoires en Carinthie qui sont peuplés d'environ 300,000 Slovènes.

La possession de ces hautes vallées aux environs de Klagenfurth est d'une importance stratégique capitale, car elle assure le contrôle militaire absolu sur la région frontière italienne et la vallée de l'Isonzo.

Les Yougoslaves ont à redouter que, en cas de conflit avec l'Italie, une offensive italienne ne les prenne à revers en utilisant, en territoire autrichien, la nouvelle route stratégique Villach-Gratz.

Le gouvernement yougoslave conserve l'attitude la plus prudente à l'égard des offres allemandes.

Les grèves américaines

New-York, 11 mai.

De nouveaux troubles ouvriers ont éclaté dans diverses parties des Etats-Unis.

A Hazard (Kentucky), 2000 mineurs se sont mis en grève.

A Cincinnati, la police a arrêté plus de 200 grévistes, hommes et femmes, qui manifestaient dans une usine dont 1100 ouvriers sont en grève depuis mardi.

Dans la même ville, 1000 ouvriers d'une usine de machines à écrire se sont mis également en grève, parce que les patrons refusent de reconnaître la délégation de leur syndicat ouvrier.

A Cleveland, la grève des marchands d'essence, qui affecte 2000 hommes, continue, paralysant totalement la circulation automobile indispensable dans une ville aussi étendue.

Wichita (Kansas), 11 mai.

Un millier de chômeurs ont manifesté bruyamment hier, jeudi, après midi. Des gardes montés et des fantassins ont réussi à les disperser après des efforts répétés. Une charge, au cours de laquelle les troupes se servirent de bombes lacrymogènes, a mis fin à la manifestation. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées.

POLOGNE ET ROUMANIE

Bucarest, 11 mai.

Le ministre des affaires étrangères de Pologne, M. Beck, et le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Titulesco, ont eu trois entretiens au cours desquels ils ont examiné les questions à l'ordre du jour.

Les deux ministres ont eu non seulement l'occasion de confirmer leur parfaite identité de vues, mais encore de constater la solidité de l'alliance polono-roumaine par rapport à toutes les éventualités.

Les deux ministres des affaires étrangères ont décidé de se rencontrer périodiquement afin d'échanger leurs vues et de coordonner leur activité politique.

Un pugilat

Auch (Gers), 11 mai.

Hier, jeudi, M. de Cassagnac, ancien député, a giflé un journaliste, M. Salon, qui avait attaqué son beau-frère, le colonel Barthe, au sujet de son rôle dans les émeutes du 6 février. M. Salon a répondu à la gifle par un coup de canne.

La guerre d'Arabie

Le Caire, 10 mai.

On communique de Beyrouth que l'amiral Joubert, commandant la flotte française en Méditerranée, a quitté ce port à bord d'un navire de guerre pour croiser dans la mer Rouge.

On mande, d'autre part, de Jérusalem, qu'un certain nombre d'officiers turcs ont décidé de se joindre aux troupes du roi Ibn Séoud pour combattre l'Iman du Yémen. Les troupes du Hedjaz progressent lentement sur Sanaa.

L'Iman a de nouveau demandé au roi d'Arabie de conclure la paix. Ce dernier a répondu : « Mon frère connaît les conditions de paix. Il n'a qu'à les accepter. »

Enfin, l'émir Abdullah de Transjordanie a démenti les bruits selon lesquels les succès wahabites auraient provoqué une certaine inquiétude dans son pays.

Londres, 11 mai.

Selon des informations officielles qui viennent de Sanaa, le roi du Yémen se serait mis à la tête de 200,000 hommes pour rejoindre au Nejran les troupes de son fils, le prince Ahmed Seig el Islam, et tenter d'attaquer Riad, l'ancienne capitale d'Ibn Séoud.

Le régime corporatif italien

Rome, 10 mai.

Le comité corporatif central s'est réuni mercredi après midi au palais de Venise, sous la présidence de M. Mussolini, avec la participation du secrétaire du parti fasciste et de plusieurs ministres. Le chef du gouvernement a approuvé les principes du plan préparé par le ministre des corporations.

Les corporations sont au nombre de 22, réparties en trois groupes.

Le premier groupe comprend les corporations du cycle productif agricole, industriel et commercial. Il comprend huit corporations : la corporation des céréales, la corporation de l'horticulture, fleuriculture, fruiticulture, la corporation des vignes et viniculture, la corporation des huiles, la corporation des betteraves et sucres, la corporation de zootechnie et pêche, la corporation du bois, la corporation des produits textiles.

Le deuxième groupe de corporation du cycle productif industriel et commercial est constitué par huit corporations ; celles de la métallurgie et de la mécanique, de l'industrie chimique, de l'habillement, du papier et de la presse, des constructions édiliques, des eaux, du gaz et de l'électricité, du verre et de la céramique.

Le troisième groupe comprend six corporations : la prévoyance et le crédit, les professions libérales et les arts, la mer et l'air, les communications intérieures, le spectacle, l'hospitalité.

L'artisanat n'est pas constitué en corporation, mais participera aux différentes corporations l'intéressant.

Les présidents des corporations seront nommés par décret par le chef du gouvernement. Le vice-président sera un représentant du parti fasciste.

Le système du vote collectif par corps séparés et par représentations séparées des entrepreneurs et des travailleurs empêche qu'aucun groupe, par le nombre de ses représentants, n'assume une supériorité vis-à-vis des autres.

Le parti fasciste, par le moyen de trois représentants dans chaque corporation, représentera les intérêts généraux.

Chaque groupe productif a un nombre égal de représentants, entrepreneurs et travailleurs.

Le nombre des fédérations est réduit de treize à neuf.

Des Suisses à Marseille

Marseille, 11 mai.

Hier jeudi est arrivé à Marseille un groupe de personnalités suisses du canton de Vaud, ayant à sa tête le conseiller d'Etat Perret, ancien syndic de Lausanne ; M. le colonel Blanc, député ; M. Gaillard, président du comité des 8mes congrès et fêtes rhodaniennes ; M. Messerli, représentant de la Suisse au comité des jeux olympiques.

C'est sur le *Rhodania-Provence* que les pontonniers suisses et les personnalités qui les accompagnent ont descendu le Rhône. Aux diverses escales, et notamment mercredi, à Valence, les Rhodaniens ont été reçus sympathiquement par les municipalités.

TRIBUNAUX

Le vin « Pelure d'oignon »

Le « pelure d'oignon », qui se sert cérémonieusement dans de vieilles bouteilles poudrées, est un vin dont la nuance dorée, pareille à celle de la pelure d'oignon, est due au vieillissement.

Diverses marques de vins arborant la dénomination de « pelure d'oignon », le Syndicat général des restaurateurs a voulu savoir s'il y avait abus de part ou d'autre. Il s'est adressé au service des fraudes français qui lui a fait, assez évasivement, la réponse suivante : « Ladite dénomination, paraissant avoir un sens générique, ne semble pas être susceptible d'approbation. Mais elle peut, bien entendu, entrer dans la composition d'une marque en la faisant accompagner d'un nom de fantaisie ou du nom d'un vendeur. »

Plus nets sont les attendus d'un jugement du tribunal d'Agde qui, déboutant un commerçant en vins soi-disant possesseur « de la seule marque authentique de pelure d'oignon », prétendait que cette expression, assimilable à celles de « rouges », de « blanc », de « rosé », indique une couleur particulière et naturelle du vin qui doit pouvoir être utilisée aussi bien par les acheteurs que par les propriétaires de ces vins et ne saurait, par suite, être monopolisée au profit d'un seul.

Nouvelles financières

Dans les journaux catholiques

L'assemblée générale de l'imprimerie Cratander, à Bâle, qui imprime la *Basler Volksblatt*, a approuvé le rapport annuel et les comptes et en a donné décharge au conseil d'administration.

M. Abt, ancien président de la cour d'appel, a été nommé membre du conseil d'administration.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un aérobus perdu dans la Manche

On est très inquiet à Londres sur le sort d'un trimoteur commercial français qui a quitté le Bourget mercredi matin pour Londres, et qui avait à son bord, outre le pilote, un radiotélégraphiste, un barman et trois passagers : MM. de Neuveville et Guichard, Français, et Frayssard, Anglais, venant de Genève. L'appareil était piloté par l'aviateur Cannet, accompagné du radiotélégraphiste Ollier et du barman Murphy.

Les recherches effectuées en vue de retrouver en mer l'épave du trimoteur français de la ligne Paris-Londres sont restées vaines.

Les chalutiers et canots de sauvetage français sont rentrés à Boulogne et à Dieppe.

Le chasseur de sous-marins de la base de Calais continue ses recherches.

Les recherches ont repris hier matin jeudi.

Le croiseur *Tourville* a lancé son hydravion. Un avion anglais a signalé avoir survolé trois nappes d'huile et une petite pièce de bois blanc fichée droit dans l'eau à 15 km. ouest-nord-ouest de Berck et avoir remarqué la présence d'un grand nombre d'oiseaux.

Cette observation a été confirmée par un autre pilote anglais.

Un remorqueur de la Chambre de commerce de Boulogne est parti dès réception de ces messages vers les lieux indiqués.

Le remorqueur a longuement exploré la mer, mais, à 12 h. 30, les recherches n'avaient pas encore donné de résultat.

L'opinion des personnes autorisées est que l'aérobus n'a pas dû venir s'égarer dans la région boulonnaise.

On croit plutôt que, en raison du brouillard, l'avion sera tombé à l'eau non loin du Tréport et aura coulé.

Quant aux épaves, elles ont dû être emportées par les courants et l'endroit où l'on pourra les découvrir n'indiquera pas le point de chute.

Le vapeur de sauvetage *La Norine* a fait connaître que ses recherches étaient restées vaines et qu'il allait rallier le port de Boulogne.

Des villages incendiés en Pologne et en Roumanie

En Pologne, des incendies causés par la sécheresse ont éclaté dans sept localités. A Durosin, cent fermes ont été réduites en cendres ; à Broza, 110 bâtiments ont été brûlés avec tout le petit bétail. Trois personnes sont restées dans les flammes.

En Roumanie, mercredi, trois villages ont été incendiés. Celui de Eutraska a été entièrement détruit par le feu ; 80 maisons ont été la proie des flammes. Dans le delta du Danube, le village de Bosna a été réduit en cendres. Les dommages se chiffrent par plusieurs millions.

Collision de navires américains

Au cours des manœuvres de la flotte américaine dans la mer des Antilles, le *Milwaukee* et le *Simpson* sont entrés en collision.

Le *Simpson* a été remorqué à Guantanamo pour réparations.

Le dirigeable *Mâcon* a été avarié au cours des manœuvres.

Chute mortelle d'une alpiniste suisse

Hier soir jeudi, à 22 heures, un alpiniste, M. Nicolas Zavillo, étudiant à Grenoble, s'est présenté dans une ferme du hameau de Narbonne (Isère) et a déclaré que sa compagne d'excursion, Mme Gertrude Schneider, née à Zurich, le 8 août 1903, avait fait une chute mortelle en tentant une escalade dans la montagne du Néron.

Une caravane est partie immédiatement à la recherche de la victime. Elle n'était pas encore de retour à 1 h. 30, ce matin.

Un crime horrible

Mercredi, à Servola, faubourg de Trieste, Mme Mary Sachs, âgée de quarante-trois ans, a tué son mari, l'avocat Ottone Pozzo-Balbi, en lui versant de l'acide phénique pur dans la bouche pendant qu'il dormait. La victime est morte après d'horrible souffrances. Mme Sachs arrêtée a fait des aveux complets.

Encore des monstres marins

Une vingtaine de « monstres » marins ont été rejetés à la côte, près de Swansea (Pays de Galles). Sept d'entre eux étaient encore vivants et mesuraient environ 6 mètres de long. On n'a pu établir encore à quelle espèce ils appartiennent.

Une course de chevaux tragique

Une série d'accidents s'est produite, hier jeudi, pendant les courses de chevaux d'Abbeville (Somme). Le capitaine Botreau de Bonneterre a fait une chute et s'est brisé la colonne vertébrale. Il a été suivi dans sa chute par le lieutenant de Castries, qui a été grièvement blessé. Enfin, au passage d'une haie, un maréchal des logis a fait une chute si malheureuse qu'il s'est brisé le crâne. Son état est très grave.

Accident de mine en Russie

Un accident s'est produit dans une mine russe. Six ingénieurs et techniciens y ont trouvé la mort. Ils expérimentaient une nouvelle méthode pour extraire le minerai. L'inventeur a été victime de la catastrophe.

SUISSE

Les accidents de la route

Sur la route Vevey-Châtel, lundi soir, deux dames automobilistes de La Tour de Peilz, Mlle Elise Morand et Mme Emma Steffen, sont entrées en collision avec une automobile conduite par M. Jules Deillon, représentant de commerce, à Fribourg, accompagné de deux amis.

Mme Steffen a été légèrement blessée à la tête. M. Deillon a eu le poignet droit foulé.

Dégâts importants aux deux voitures.

Tué par un « chauffard »

Dans les premières heures de la matinée d'hier jeudi, sur la route de Genève à Lausanne, près de Céligny, une automobile dont le conducteur a pris la fuite sans s'inquiéter de sa victime, a renversé et mortellement blessé un piéton, M. Fuchs, âgé de soixante et onze ans, ouvrier de campagne.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage en Suisse

Le nombre des personnes cherchant emploi, inscrites aux offices du travail suisses, a de nouveau diminué d'environ 16,000 de fin mars à fin avril ; il était alors d'environ 54,000. Depuis fin janvier, alors que le chômage hivernal était à son point culminant, avec à peu près 99,000 personnes cherchant emploi, le nombre des chômeurs complets s'est abaissé d'à peu près 45,000. A la fin d'avril, les personnes cherchant emploi, inscrites aux offices du travail, étaient environ 7000 de moins que l'année dernière à pareille date.

Echos de partout

Beauté, mon beau souci

De *Figaro* :

Soit dit sans paradoxe, la coquetterie finit au point où commencent les véritables soins de beauté, avec tout ce que notre temps leur donne de méthodique et de scientifique.

Si la coquetterie était le goût, la recherche, consciente ou inconsciente, des moyens de plaire, elle comportait jusqu'ici une part d'invention, et même d'improvisation. Elle inventait, en effet, ou improvisait pour quelqu'un : il lui fallait un but, un partenaire, une galerie... Mais l'objet qu'elle se propose désormais est autrement absolu. La femme, hier encore coquette, aujourd'hui dressée à l'école sévère des instituts de beauté, est en train de s'installer dans un farouche isolement.

Un ou plusieurs soins particuliers s'appliquent à chaque pore de la peau, à chaque cil, à chaque boucle des cheveux. Partout, le souci de l'hygiène seconde celui de l'effet. Couleur, dessin, ombre, lumière, toutes les « valeurs » sont mises à contribution. On obtient ainsi une beauté *standard*, s'il est permis, toutefois, d'appliquer ce mot affreux au visage humain, qui est une création divine.

Tous ces effets sont régis non par les signes classiques de la beauté, mais par les directives de la mode, qui est un fait commercial et publicitaire. Pourquoi le « sourcil » est-il toujours si mince, si rigoureusement épilé, tracé suivant la même courbe ? Pourquoi l'ongle a-t-il toujours une couleur qui est la même pour toutes les femmes, simultanément ?

Enfin, ce visage et ce corps, façonnés par l'institut de beauté, sont l'objet d'une savante mise au point, qui n'est jamais achevée, qui doit sans cesse être contrôlée, entretenue. De là à envisager l'entretien de sa beauté comme un souci, une préoccupation de tous les instants, il n'y a qu'un pas... La distraction, l'absence, l'air lointain, ou olympien, de tant de femmes aujourd'hui n'ont pas d'autre cause. La beauté n'est plus au service du cœur et de l'esprit. Le narcissisme lui-même est mort, car enfin le geste de Narcisse était bien plus émouvant... Partout règne, au contraire, une discipline stricte. Voici l'entr'acte, voici le premier service d'un dîner : jaillissez, accessoires ; et, pour une fois, fronts impeccables, barrez-vous d'un pli soucieux, puisqu'il est temps, d'un coup d'œil rapide, d'examiner le cas de chaque cil : courbure, écartement, intensité...

« Il faut, disent les femmes d'aujourd'hui, s'efforcer d'être belle. » Il serait plus important de savoir le rester. Mais, hélas ! la jeunesse passe, et la beauté aussi.

Mot de la fin

A Paris, avant le congrès de Clermont-Ferrand :

— Jeunes ou vieux radicaux, que m'importe... Ce qu'il faut, c'est faire surgir la vérité...

— Bien entendu, mon cher, du puy de Dôme...

Pour la langue française

Une maison de commerce termine ses lettres par ces mots : « A vous lire. » C'est incorrect et impoli. Par elle-même, cette expression ne dit pas ce qu'elle est censée dire. Il faut la remplacer par celle-ci : « Dans l'attente de votre réponse... » Mais il faut continuer et ajouter, par exemple : nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations. »

POLITIQUE VALAISANNE

On nous écrit :

Dans le Haut-Valais, où le parti conservateur est déjà divisé en plusieurs tendances, il vient de se former un nouveau groupe dit « mouvement jeune-conservateur ». Le programme du nouveau parti demande la limitation à 12 ans des fonctions de conseiller d'Etat et de député au Grand Conseil et à 8 ans celle du mandat de conseiller municipal ; il veut réduire le nombre des députés, réformer l'administration judiciaire, financière et administrative. Les « Jeunes conservateurs » réclament également « une rénovation nationale par la culture du patriotisme, la défense du patrimoine national selon les principes du fédéralisme, l'institution d'autorités démocratiques composées d'hommes conscients de leurs devoirs envers la société, la rénovation morale, selon les conceptions catholiques, la lutte contre les tendances matérialistes et marxistes-chrétiennes (?), l'élimination des luttes de classes et de l'égoïsme professionnel. On examinera aussi la possibilité d'organiser l'ordre corporatif. Enfin, le « mouvement jeune-catholique » se déclare « indépendant de toute autre organisation politique ».

* * *

La *Patrie valaisanne* et le *Journal et Feuille d'avis du Valais* publient l'appel et le programme du mouvement jeune-conservateur haut-valaisan.

L'appel est corsé. L'affirmation d'autonomie et d'indépendance à l'égard de toute autre organisation politique donne déjà fort à penser. Des phrases comme celles-ci achèvent d'éclairer le lecteur sur les dispositions des auteurs du mouvement :

« La jeunesse se désintéresse des disputes personnelles et des intrigues de parti ; elle se désintéresse des discours pompeux qui dissimulent mal l'égoïsme...

« Par politique, elle entend autre chose que des tiraillements issus de l'égoïsme ou de l'ambition personnels, ce qui, dans notre pays du Valais, dénature le sens du mot « politique » et le fait prendre en mauvaise part.

« Le mouvement jeune-conservateur du Haut-Valais veut gagner de nouveau la jeunesse à une politique honnête et loyale...

« C'est une action politique autonome et indépendante qui veut résolument faire trêve aux manœuvres peu édifiantes de la politique actuelle, dont on est saturé...

« L'effort de rénovation du mouvement jeune-conservateur vise donc en première ligne le système et non le principe de la politique valaisanne.

« Par démocratie, le mouvement jeune-conservateur entend l'autorité et la souveraineté du peuple et non un pouvoir de parti ou de clan ; et par politique, il entend le concours dans l'Etat d'idées directives et non des rivalités entre personnes.

« Guerre à la politique d'égoïsme et au favoritisme ! »

Enfin, l'article premier du programme porte : « Combattre énergiquement toute politique de compromis ; attaquer sans pitié le système de corruption actuel *(sic)*. »

L'appel porte les signatures suivantes : Maurice Kæmpfen, Brigue, président ; Pierre Steiner, Ried-Brigue ; K. Imboden, Viège ; H. Escher, Rarogne ; A. Imsand, Münster ; G. Michlig, Naters ; A. Zurbriggen, Betten. Secrétaire : Antoine Lanwer, Brigue.

Cette déclaration de principes sent la poudre. Une nouvelle période de troubles s'annonce pour le parti conservateur valaisan.

La semaine de la lumière à Lugano

On nous écrit :

La Semaine de la lumière a été officiellement ouverte mercredi à Lugano, par un discours radiodiffusé du célèbre académicien d'Italie, Guglielmo Marconi. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée, à 15 heures, dans le pavillon de l'exposition d'appareils électriques avec la participation de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait notamment M. l'ingénieur Agostino Nizzola, qui dirige les Usines électriques tessinoises, et qui est, avec le conseiller fédéral Motta, président du comité d'honneur de la Semaine de la lumière, MM. Celio, Martignoni, Mazza et Canevascini, conseillers d'Etat ; M. Bertoni, conseiller aux Etats ; MM. Rossi, Bossi et Rusca, conseillers nationaux ; le syndic de Lugano, M. Defilippis, avec tous les membres de la municipalité ; les représentants des communes voisinantes, des différentes commissions du comité d'organisation, de la presse, etc.

M. l'ingénieur Giovanni Casella, président du comité d'organisation, a prononcé un discours, adressant ses félicitations aux promoteurs, aux organisateurs et aux exposants qui ont apporté leur contribution pour le succès de la manifestation. Il a remercié les autorités pour l'aide accordée.

A 13 h. 30, la Radio-Suisse italienne transmettait le discours du sénateur Marconi qui, brièvement, manifestait sa satisfaction pour l'occasion heureuse qui lui était faite d'ouvrir officiellement la Semaine de la lumière et exprimait le vœu que la manifestation pût marquer le début de nouveaux progrès dans la voie des applications pratiques de l'électricité.

Le soir, a commencé la merveilleuse illumination de la ville, du lac et des villages côtiers.

Lugano et son golfe offraient un spectacle grandiose, féerique. Le pont de Melide était illuminé par les soins de la maison Philips, de Zurich, qui avait installé une installation avec des lampes spéciales.

En même temps, s'est ouverte l'exposition d'appareils électriques, qui a trouvé place dans un pavillon spécial, dans le Parco Ciani. Elle est très réussie.

Palinodies nicoliennes

On sait sur quel ton injurieux M. Nicole, en qualité de président du gouvernement genevois, s'était exprimé au Grand Conseil sur l'activité de la commission de gestion de la Banque de Genève et sur son président, M. Barde, en particulier. Cette commission, à l'entendre, ne faisait que gaspiller les fonds qu'elle avait à gérer et n'avançait à rien.

Les commissaires en question, indignés d'être ainsi décriés, décidèrent de ne pas accepter une réélection.

Or, lundi, eut lieu l'assemblée des actionnaires de la banque. A la stupéfaction générale, le conseiller d'Etat Naine, directeur des finances, couvrit d'éloges les commissaires et, au moment du vote, joignit les 52 voix dont l'Etat disposait aux 40 voix d'autres actionnaires qui se prononçaient pour la réélection des commissaires. Deux de ceux-ci, toutefois, avaient décliné irrévocablement une nouvelle nomination. Les sept autres revinrent sur leur détermination au vu du revirement de la majorité socialiste du gouvernement.

LES ZONES

La commission permanente franco-suisse des zones franches s'est réunie à Montreux-Territet pour sa troisième session, du 7 au 9 mai. Elle avait à débattre la question de l'importation du bétail zonien en Suisse, des droits de visite sanitaire sur les volailles, de l'importation des produits des parcs avicoles, de l'aménagement de certaines nomenclatures industrielles, de l'admission des industries nouvelles au bénéfice de contingents, des questions relatives au contrôle douanier des importations zoniennes en Suisse et des améliorations qui pourraient être apportées aux communications entre les régions intéressées.

La délégation suisse a fait connaître les conditions auxquelles était subordonnée l'importation du bétail zonien. Sur les autres questions à l'ordre du jour, diverses décisions ont été prises, notamment en ce qui concerne les droits de visite sanitaire sur les volailles, l'importation des produits des parcs avicoles et l'aménagement de certaines nomenclatures industrielles.

SUISSE ET BELGIQUE

Le gouvernement belge enverra à Berne une mission extraordinaire pour notifier au Conseil fédéral le décès du roi Albert et l'avènement au trône de Léopold III.

Le déficit soleurois

Le compte d'Etat de Soleure accuse un déficit de 720,400 fr., sur un total de recettes de 14,185,111 fr. et un total de dépenses de 14,905,509 fr. Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de voter les crédits supplémentaires s'élevant à 420,335 fr., réservés surtout à des constructions de routes, à des réparations d'immeubles, et à l'assistance en faveur des paysans touchés par la crise, ainsi qu'à l'assistance pour les chômeurs.

Union suisse des paysans

Le rapport annuel de l'Union suisse des paysans pour 1933 constate notamment que l'indice des prix des produits agricoles a passé en Suisse de 110 en février 1933 à 115 en février 1934. En ce qui concerne la consolidation et l'augmentation des prix du lait et du bétail, ce rapport dit : « Sur le désir exprimé par les organisations laitières et après avoir entendu l'opinion des fédérations de coopératives agricoles, nous nous sommes prononcés en faveur de surtaxes douanières sur les fourrages importés. On a pu ainsi se procurer des ressources nécessaires pour soutenir les prix du lait et du bétail et freiner un peu l'extension dangereuse de la production du lait et des porcs. La Confédération a également fourni 20 millions de francs et c'est ainsi que le prix de base du lait a pu être maintenu à 18 centimes et que les prix du bétail ont été préservés d'une nouvelle baisse. Les prix des porcs ont même atteint un niveau satisfaisant.

« Nous nous sommes préoccupés aussi spécialement de l'aide en faveur des paysans endettés. Nous avons demandé, malheureusement sans succès jusqu'ici, la fixation d'un taux d'intérêt maximum pour les hypothèques agricoles. La diminution du taux d'intérêt paraît être arrêtée à nouveau. Par contre, les caisses de secours aux paysans déploient une activité bienfaisante. Le secrétariat des paysans procède, actuellement, à l'étude de tout le problème de l'endettement et examine à cette occasion les diverses propositions qui ont été faites dans le courant de l'année. Des propositions déterminées seront soumises, concernant l'attitude à suivre. Le succès dépend toutefois de la collaboration de tous les milieux. Il faut que l'amour du prochain et le désir sincère d'aider remplacent l'envie et la jalousie qui existent si souvent.

« Nous avons également étudié la question de savoir si la dévaluation du franc et la monnaie franche pourraient porter remède à la situation des paysans endettés. Nous estimons que le profit de telles mesures est si incertain et si douteux que l'Union des paysans ne peut assumer la responsabilité de telles expériences monétaires. Malheureusement, quelques agriculteurs, et en particulier les jeunes gens, se laissent prendre aux promesses des théoriciens monétaires, oubliant en cela les tâches principales de l'Union des paysans et portant préjudice à l'unité de notre mouvement. »

L'Union suisse des paysans compte aujourd'hui 53 sections, qui payent des cotisations pour 392,931 membres. Les comptes accusent au bilan une somme de 191,798 fr. et un accroissement de fortune de 305 fr.

Chez les catholiques lausannois

On nous écrit :

L'annonce que l'assemblée mensuelle du Cercle catholique de Lausanne, samedi 5 mai, serait suivie d'une conférence de M. le député Berra, de Genève, sur la politique genevoise, avait attiré une assistance particulièrement nombreuse.

Avec une rare impartialité, le chef chrétien social genevois a tout d'abord brossé un tableau très vivant du dictateur Léon Nicole, montrant l'ascendant que cet homme exerce sur ses troupes et les raisons de cet ascendant. M. Berra a redit ensuite les fâcheuses répercussions qu'eurent sur le peuple genevois les différents scandales venus au jour au cours des dernières années, les fautes commises par les éléments d'ordre et l'inaptitude de ceux-ci à réaliser le front commun en face des forces socialistes que galvanise une discipline de fer. Toutefois, les progrès constants des organisations chrétiennes sociales et leur bel élan lui ont permis de teinter d'optimisme ses peu revigorantes évocations, et il a terminé en formulant le vœu que, à Lausanne, les partisans de l'ordre, à qui l'exemple de Genève doit avoir ouvert les yeux, sachent opérer à temps le redressement nécessaire.

Des applaudissements nourris ont prouvé à M. Berra combien il avait été goûté de ses auditeurs. A. A.

Nouvelles religieuses

Nominations ecclésiastiques

On nous écrit :

Mgr Bieler, évêque de Sion, vient de nommer chanoine de sa cathédrale M. l'abbé Victor Beck, directeur du Séminaire diocésain. M. Beck succède à M. le chanoine Jules Eggs, décédé dernièrement. Le nouveau chanoine est âgé de 60 ans. La nomination dont il a été l'objet est la juste récompense de sa piété, de son dévouement et du zèle qu'il met à la formation du jeune clergé.

D'autre part, M. le chanoine Gabriel Delaloye, vicaire général du diocèse, a été promu protonotaire apostolique. Cette distinction honore grandement le prêtre distingué qui en est l'objet et qui a consacré et consacre encore le meilleur de lui-même aux diverses œuvres diocésaines, entre autres à celle des vocations sacerdotales.

Armée suisse

Service d'entr'aide en faveur des soldats

L'école de recrues I/1, actuellement en service à Lausanne, va se terminer samedi, 19 mai. Comme de coutume, un certain nombre de jeunes soldats vont se trouver sans place, leurs obligations militaires leur ayant fait perdre leur gagne-pain. C'est pour cela que l'aumônier des places de Lausanne et Genève adresse un chaleureux appel aux patrons, employeurs et chefs d'entreprises qui disposent de situations à repourvoir. Que tous les patriotes se donnent la main pour sauver des dangers de l'inaction ceux qui viennent d'accomplir leur devoir envers le pays.

Nous avons besoin des places suivantes :

Industrie du bâtiment : 4 plâtriers-peintres, 2 peintres, 1 charpentier, 2 menuisiers, 4 serruriers, 1 appareilleur, 1 appareilleur-sanitaire, 1 maçon, 1 électricien-monteur, 1 aide-monteur de chauffages, 1 charretier, 1 conducteur de machines de constructions, 1 ouvrier-parqueteur (conducteur de machines), 17 manœuvres.

Industrie mécanique : 1 chauffeur privé marié, femme cuisinière, 1 chauffeur-jardinier, 2 mécaniciens sur machines (grande et petite mécanique).

Industrie hôtelière : 2 secrétaires d'hôtel (3 langues), 2 sommeliers (2 langues), 1 garçon d'hôtel, 1 garçon d'office ou d'étage.

Alimentation : 1 pâtissier-confiseur, 1 boulanger, 2 garçons-livreurs, 1 boucher, 1 garçon-charcutier.

Agriculture : 4 jardiniers (3 branches), 2 jardiniers pour la Suisse allemande, 1 jardinier-chauffeur-concierge, 1 charretier de campagne.

Divers : 3 employés de bureau (3 langues), 3 employés de commerce (3 langues), 1 relieur, 1 employé de magasin, 1 aide-magasinier, 1 garçon-livreur, 1 tapissier-décorateur, 1 aide-facteur pour la Suisse allemande, 4 places quelconques.

Prière d'adresser les offres à l'aumônier des places de Lausanne et Genève, caserne de Lausanne, avant le 16 mai. Celui-ci serait reconnaissant aux patrons de bien vouloir lui réserver les places offertes jusqu'au 22 mai, les soldats n'étant libres que dès le 19 mai.

Les soldats du régiment 38 qui auraient perdu leur place à cause du service sont priés de s'adresser directement au Bureau des Œuvres sociales de l'armée, rue de l'Evêché, 9, à Genève.

Le championnat de gymnastique de Budapest

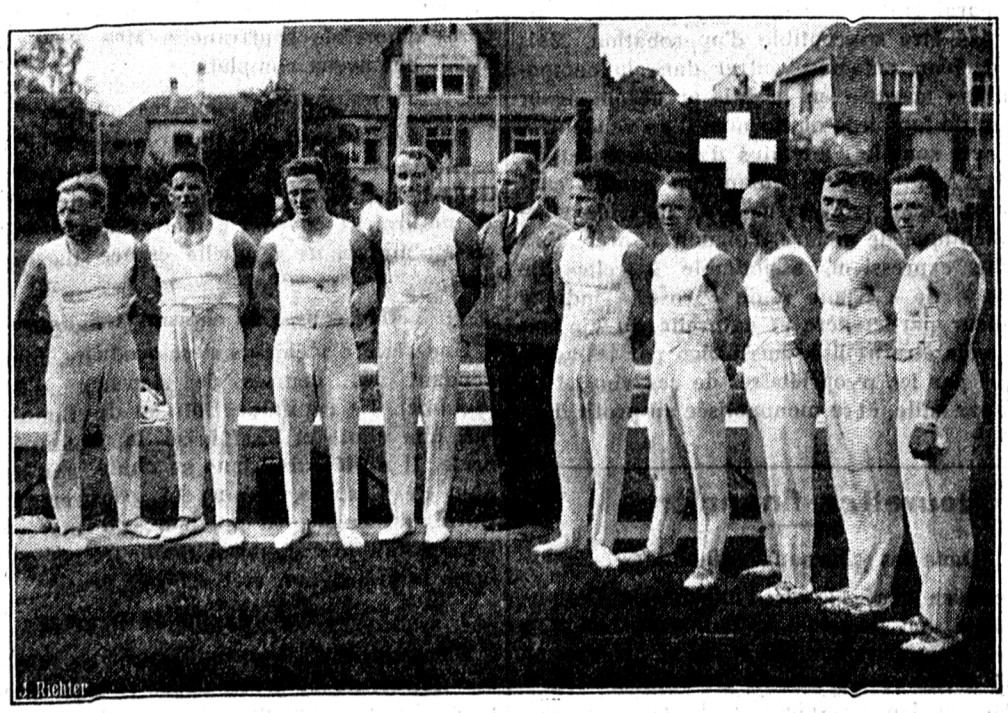

L'équipe suisse, de gauche à droite : Kern, Hænggi, Mack, Miez, Gutlinger (chef d'équipe), Wetzel, Bach, Grieder, Steinemann et Walter.

Horaires de chemin de fer

Guide Gassmann

La nouvelle édition, du 15 mai au 6 octobre, de ce petit horaire des chemins de fer et bateaux à vapeur suisses, toujours attendu avec impatience, vient de paraître. Il conserve les avantages auxquels il doit son grand succès : exactitude, format pratique et élégance de l'exécution. La présente édition, outre l'habituelle table des matières, contient une carte géographique numérotée qui permet de trouver sans peine les lignes désirées. En vente, relié toile, à 70 centimes, broché, à 60 cent., avec registre pour les localités importantes, à 85 cent., aux guichets et aux kiosques des gares, et dans les librairies.

PETITE GAZETTE

Pour une mère

Le train arrivait à C... lorsqu'un chef de train entra dans le compartiment et prit les paquets d'une femme très âgée ; avec beaucoup d'attention, il la fit descendre sur le quai, lui offrit le bras, la conduisit à la salle d'attente et déposa ses paquets à côté d'elle. A sa sortie, il donna le signal du départ et le train s'ébranla. Frappé de tant de gentillesse, envers une pauvre vieille, un voyageur prit la parole : — Pardon, Monsieur, était-ce là votre mère ?

— Non, répondit le chef de train, mais elle est la mère de quelqu'un.

Les pinsons de la rue Chaillet

Il a été assez difficile de les apprivoiser, car depuis le temps qu'ils fréquentent les toits, les lucarnes hilares pour savetier en bonnet de coton, les tabatières des poètes et ces fenêtres de mansarde où Mimi Pinson, Musette et Lisette éparpillaient tendrement dans l'aurore la romance de Monsigny, depuis tout ce temps, on imagine qu'ils ont, ces oiseaux, leurs idées sur l'architecture. Ils ont fait d'abord grise mine à ces bâtisses insolites de huit étages, lisses comme des banquises. Et, quand les longs chapelets des migrateurs ont passé dans les lourds ciels d'octobre, on ne les a plus revus.

Le lendemain, toutefois, ils réapparaissaient sur cette croisée offerte comme une tentation à leur gourmandise notoire : graines de choix, miettes, brochettes de lardons. Ils sont restés. Et cette fenêtre de gratte-ciel, et cette rue boueuse les voici tout à coup enchantées par la grâce de mes douze pinsons.

Ah ! qu'ils ont bien donné leur nom à la gaieté ! Joyeux compères — où s'étaient glissés quelques moineaux tout le temps houspillés — petits paquets couleur de feuilles mortes roulés par les vents, c'était, dans la brume hivernale, un long cri musical et un délicieux froufrou d'ailes. Il y avait, comme dans la vie, les timides et les humbles ; il y avait celui qui mettait tout le temps le drame dans la troupe, tel un jeune premier qui jouerait Othello, infatué, brouillon, glouton, adoré.

Le premier soleil de février fit délirer la bande, qui déserta ce jour-là la fenêtre. Elle réapparut radieuse. Le printemps touchait en sourdine ces plumages qui commencèrent à chatoyer. Le jeune premier devenait éblouissant. Le poitrail incarnadin, les pennes striées comme une aurore, il était le prince charmant du renouveau, l'annonciateur du plus éclatant des messagers. Mais déjà le firmament ne leur appartenait plus. Les migrateurs arrivaient. Pointaient à l'horizon les mystérieuses et magnifiques phalanges, vieilles comme le monde, que Virgile, déjà, voyait passer au large du beau ciel de Lombardie et célébrait dans ses Géorgiques. Au chant du merle, maintenant, répondait celui de la fauvette, du chardonneret, du linot pourpré, toute la série ravissante des mésanges, des roitelets, le cri du coucou, celui du pic à tignasse écarlate, et, tout au bord de la Sarine, à côté de l'exquise mélodie des bergeronnettes, l'appel du bruant, le pauvre ortolan des hécatombes d'Italie et de France, dont Mussolini vient d'interdire récemment la sauvage coutume. Un peu plus tard, et pour un court séjour, apparaîtra, dans le ciel embrasé de juin, le loriot magnifique, véritable oiseau d'or, grand migrateur d'Amérique et d'Asie, qui sait quand la cerise d'Europe est mûre et franchit les océans pour la cueillir.

Mais, les messagères royales, c'est l'hirondelle et c'est l'alouette. L'alouette, l'alauda des Celtes, l'oiseau chéri des Gaules, qui monte mille mètres dans l'azur et chante une heure d'affilée sans s'interrompre. L'hirondelle, l'oiseau aérien par excellence, l'aile et le cri éperdus, qui fait, dit-on, quatre-vingts lieues à l'heure et lutte d'endurance et de vitesse, sur les vagues, avec la frégate sauvage et le pétrel des tempêtes. C'est la grande migratrice, l'oiseau bien-aimé. Avide de lumière, elle fuit tôt nos sombres automnes. Mais, dans cette Asie lointaine et cette Afrique dorée, dans les lotus du Nil ou les vieux temples des Pharaons, elle n'oublie pas son nid de chez nous. Tout à coup, cette petite chose frémissante va sentir en elle le mystérieux et tout puissant appel de l'instinct. Par-dessus les mers, contre vents et marées, fendant l'air comme une étrave, bravant la foudre, l'immensité, se nourrissant au vol, légère, heureuse, brillante, elle arrive tout droit, avec un cri de joie, s'abattre sur une fenêtre de la rue d'Or ou une ogive de Saint-Nicolas.

.....Mes pinsons ont définitivement déserté ma fenêtre. Il ne me reste que deux ou trois moineaux (n'en disons pas de mal : ils portent à leurs petits pas moins de quatre mille chenilles par semaine) et un couple de pigeons déplumés, lesquels, ainsi que ces vieux époux qui ne peuvent vivre l'un sans l'autre, mais se chipotent tout le temps, ne se regardent qu'avec des yeux furibonds et roucoulent comme un Diesel ou le pétrin à moteur du boulanger.

C. P.-S.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

11 mai

BAROMETRE

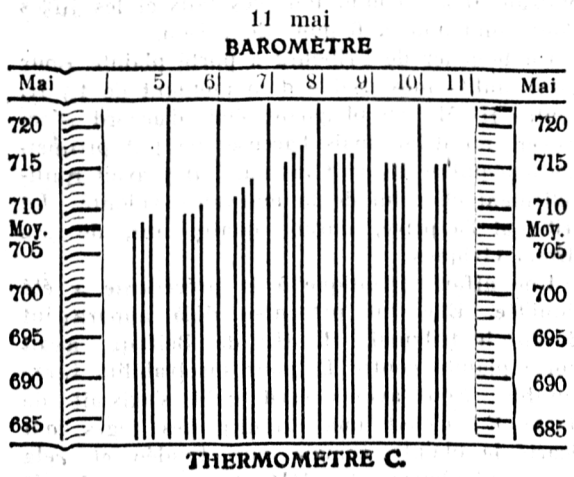

THERMOMETRE C.

Mai	5	6	7	8	9	10	11	Mai
7 h. m.	10	13	8	10	8	6	12	7 h. m.
11 h. m.	15	20	15	16	12	11	19	11 h. m.
7 h. soir	16	17	16	18	16	17		7 h. soir

Nouvelles de la dernière heure

Les entretiens de M. Henderson à Paris, sur le désarmement

Paris, 11 mai.

(Havas.) — Les journaux n'estiment généralement pas que les conversations que M. Henderson eut hier avec M. Barthou aient produit des résultats concrets.

« M. Henderson envisage de soumettre au gouvernement français une sorte de compromis pour la réduction des armements aériens, écrit le *Matin*. Un accord dans ce domaine précis pourra-t-il éventuellement intervenir ? Seule, la négociation d'aujourd'hui permettra de le dire. »

Excelsior écrit : « Nul doute que la France ne reste opposée à une législation des armements du Reich, armements illicites dont le fait accompli a renversé tous les fondements politique, juridique et technique d'une convention générale, conclue dans le cadre de la Société des nations. »

Quant au *Journal*, il s'élève contre l'idée de ne faire porter la réduction des armements que sur l'aviation.

Italie, Autriche et Hongrie

Rome, 11 mai.

Les journaux annoncent que les échanges de vues entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie sur les développement économiques des accords de Rome vont prendre fin très prochainement.

A ce sujet, le *Corriere della Sera* dément la nouvelle selon laquelle les négociations économiques entre l'Italie et la Hongrie à Rome auraient subi un échec complet et que la délégation hongroise aurait quitté la capitale italienne.

Le discours du chancelier Dollfuss à Salzbourg

Vienne, 11 mai.

Le chancelier Dollfuss s'est rendu, hier jeudi, à Salzbourg, avec le prince Starhemberg pour y présider une grande manifestation patriotique des masses paysannes de toute la province, analogue aux grandes démonstrations des dimanches précédents à Vienne, Villach, Gratz et Linz. Le vice-chancelier Starhemberg, prenant le premier la parole, fit un discours sur l'idée autrichienne.

Le chancelier, longuement acclamé, évoqua à son tour les manifestations analogues des dernières semaines, manifestations qui, dit-il, démontrent la volonté d'union du peuple autrichien. Faisant allusion à la campagne austrophobe qui se poursuit par radio dans le Reich hitlérien, il menaça, comme il l'avait déjà fait dimanche dernier à Linz, de répondre, si l'on veut poursuivre ce genre de polémique. « Dans ce cas, conclut-il, nous ne risquons pas de ne pas avoir le dernier mot. »

Le chancelier a continué :

« Je n'ai rien d'un pharisien. Je suis un homme qui, simplement et gaiement, fait son devoir partout où il est placé. Quant à mon ami Starhemberg, prince lui-même et membre d'une illustre famille princière, il a sacrifié une grande partie de sa fortune au mouvement patriotique qui incarnait ses idées. Voilà comme nous comprenons notre devoir.

« Mon cher ami, si le mouvement des Heimwehren n'a pas toujours évité les défauts de jeunesse, c'est vous qui avez été le premier à avoir le courage de rompre avec des méthodes qui pourraient perdre le pays et qui n'avez pas hésité à vous jeter dans la brèche pour rendre possible la rénovation de l'Autriche. Le mouvement patriotique compte aujourd'hui bien des gens venus d'une autre direction. Nous ne leur demandons pas d'où ils viennent. Nous leur demandons simplement : « Es-tu un bon Autrichien ? Dans ce cas, nous te tendons la main ! » Ce que nous voulons tous, c'est que l'indépendance du pays soit assurée. Nous avons eu l'audace de tenter la reconstruction de la patrie autrichienne sur des bases entièrement nouvelles : chrétienne, corporative et autoritaire. J'en traçais le cadre dans mon discours-programme de septembre dernier. Moins d'un an s'est écoulé depuis, et tout ce qui n'était qu'un projet est devenu une réalité sanctionnée par la Constitution. »

Le chancelier, enfin, rappela sa devise : « Tous pour un, un pour tous », et conclut par les mots de l'hymne national : « Dieu avec toi, mon Autriche ! »

Les communistes de La Rochelle

Paris, 11 mai.

(Havas.) — On mande de La Rochelle au *Matin* :

« Trois cents communistes ont voulu, la nuit dernière, se rendre devant la salle où les Jeunesses patriotes tenaient une réunion privée. Des gardes républicains, des gendarmes et des gardiens de la paix s'y sont opposés. Une bagarre a alors éclaté. Plusieurs gardes ont été renversés. L'un d'eux, blessé d'un coup de couteau, a dû être transporté à l'hôpital. Les manifestants se sont finalement dispersés. »

La mort de Mme Henriot

Paris, 11 mai.

(Havas). — Le *Journal* dit que les gendarmes qui enquêtent sur la mort tragique de Mme Henriot ont interrogé les habitants du village voisin. Personne n'a vu aucun étranger dans les parages. De leur côté, les gendarmes ont patrouillé et n'ont pas trouvé trace de vagabond.

Quand au *Petit Parisien*, il écrit : « La carabine du meurtre est une arme assez particulière. Elle n'est pas d'un modèle courant. Seule une personne au courant de son maniement aurait su faire actionner son mécanisme. » Et le *Petit Parisien* ajoute plus loin : « Nous croyons savoir que les policiers entendront le mari, demain, à Lorient même. Ils ne manqueront pas de l'interroger sur une assurance sur la vie dee 80,000 fr. qu'il fit contracter à sa femme, il y a un mois. Cette assurance devait être versée dans tous les cas, y compris celui de mort violente. »

Le régime hitlérien

Berlin, 11 mai.

A la suite de l'absorption par le Reich des ministères de l'intérieur et de l'économie de Prusse, ce « pays » ne dispose plus que de deux ministères indépendants : ceux de la justice et des finances.

Dorénavant, les trente-quatre présidents de gouvernement et des provinces prussiennes, les 430 préfets et 60,000 fonctionnaires prussiens sont placés sous la direction du docteur Frick, ministre de l'intérieur du Reich, chargé également de la direction de l'administration prussienne.

En fait, c'est donc maintenant le Reich qui gouverne la Prusse.

M. Kessler, chef de l'industrie allemande, a institué treize régions industrielles, qui correspondent aux circonscriptions des curateurs au travail. Leurs noms et leurs chefs-lieux sont les suivants : Prusse orientale : Kœnigsberg ; Silésie : Breslau ; Brandebourg : Berlin ; Poméranie : Stettin ; Marches du Nord : Hambourg ; Basse-Saxe : Hanovre ; Westphalie : Düsseldorf ; Rhénanie : Cologne ; Hesse : Francfort ; Allemagne du centre : Weimar ; Saxe : Dresde ; Bavière : Munich ; Allemagne du sud-ouest : Stuttgart. Des chefs seront placés à la tête de chacune de ces régions industrielles.

Les relations germano-nippones

Berlin, 4 mai.

Le vice-amiral Matushita, commandant l'escadre de navires-écoles japonais, actuellement dans la Méditerranée, a pris la parole à une réunion organisée, à la Société germano-nippone de Berlin, en l'honneur de la mission navale japonaise.

« Notre patrie japonaise, a-t-il déclaré, se trouve aujourd'hui à peu près dans la même situation que l'Allemagne avant la guerre.

« C'est une situation difficile ; mais notre peuple sait que tous nos efforts doivent tendre au bien du pays. Si différente que soit la situation géographique du Japon et de l'Allemagne, si différente que soit leur situation particulière, ils ont en commun l'habileté, le courage et la persévérance. C'est ainsi que, grâce à leur sens de la justice et à leur patriotisme fanatique, tous deux occupent une place particulière parmi les nations. Ce n'est pas par hasard que, précisément en ce moment, tous deux ont à liquider une quantité de difficultés internationales et travaillent à une paix qui doit être une paix de l'égalité des droits. »

Le vice-amiral a conclu en exprimant l'espoir de voir les deux pays collaborer toujours plus étroitement pour arriver au but.

Commentant ces déclarations, l'officieuse *Correspondance politique et diplomatique* écrit notamment :

« Il ne faut pas s'y tromper : il existe entre l'Allemagne et le Japon une parenté d'esprit et de sentiment qui s'exprime par l'importance que l'on attache dans ces deux pays à certaines valeurs morales et sociales et qui se manifeste surtout dans la haute compréhention que l'on s'y fait de la mission de l'Etat. »

Le temps

Paris, 11 mai.

Le baromètre est élevé sur le centre et l'ouest de l'Europe. La situation atmosphérique reste donc belle.

La température est en hausse et quelques chaleurs paraissent probables.

Grand orage en Sardaigne

Sassari, 11 mai.

Un orage d'une violence inouïe s'est abattu sur la commune de Budduso. Cinq hommes qui s'étaient réfugiés sous un rocher ont été atteints par la foudre. Un homme de 65 ans et un garçon de 14 ans ont été tués. Les trois autres ont été grièvement blessés.

CHANGES A VUE

Le 11 mai, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 26	20 46
Londres (1 livre sterling)	15 69	15 79
Allemagne (100 marcs or)	121 35	121 85
Italie (100 lires)	26 13	26 33
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 75	12 95
New-York (1 dollar)	3 02	3 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 85	72 25
Madrid (100 pesetas)	41 95	42 45
Amsterdam (100 forins)	208 70	209 20
Budapest (100 pengö)	— —	— —

SUISSE

Un heureux arrangement entre la Suisse et l'Italie

Berne, 11 mai.

Une délégation suisse, composée de MM. Wagnière, ministre de Suisse en Italie, Dr Rothmund, directeur Renggli, Broye, conseiller de légation, et Kappeler, du Département politique, s'est rencontrée à Rome avec une délégation italienne présidée par M. de Facendis et composée de chefs de sections des divers ministères royaux étrangers, pour procéder à un échange de vues concernant les questions relatives au tourisme, au séjour, ainsi qu'à l'exercice des professions par les ressortissants de l'un des deux pays dans l'autre.

De source compétente, on communique ce qui suit sur les résultats des délibérations :

Pour favoriser le mouvement touristique vers la Suisse, les autorités italiennes délivreront, dès le 1er juin prochain, un passeport touristique valable un mois, à prix réduit. En outre, les deux pays délivreront pour des voyages en commun des passeports collectifs.

D'autre part, la question, pendante depuis plusieurs années, de la reconnaissance en Italie des diplômes d'ingénieurs et d'architectes délivrés par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et l'Ecole des ingénieurs de Lausanne, a pu être réglée. Les porteurs suisses de ces diplômes, qui ont déjà exercé leur profession pendant un an, seront admis à l'examen d'Etat italien et pourront ensuite acquérir le plein droit à l'exercice de leur profession par l'inscription dans un registre spécial.

La condition de réciprocité exigée par l'arrêté du Conseil fédéral du 4 décembre 1933 étant satisfaite, les ressortissants italiens seront admis comme par le passé aux examens fédéraux pour les médecins, pharmaciens et vétérinaires. En ce qui concerne le séjour, les Suisses admis définitivement en Italie seront au bénéfice du même traitement favorable dont les Italiens, possesseurs du permis d'établissement, jouissent en Suisse, comportant notamment le droit de changer librement de place, de profession et de domicile.

Les autres Suisses, en tant qu'ils exercent une activité indépendante, sont également exemptés, d'après les prescriptions en vigueur, de l'obligation de se munir d'un permis de séjour sous réserve toutefois des professions réglementées.

Enfin, vu le grand nombre d'Italiens qui reçoivent, chaque année, le permis de travail en Suisse, surtout les ouvriers saisonniers, les employés d'hôtels et les employés d'entreprises ayant des relations d'affaires suivies avec la Suisse, seront, dans la règle, admis à travailler en Italie.

Des facilités ont également été faites aux jeunes Suisses d'un âge inférieur à 30 ans, et qui viennent travailler temporairement en Italie dans l'intérêt de leur formation professionnelle.

FRIBOURG

Le départ de nos pèlerins

Deux trains de pèlerins sont partis ce matin de Fribourg pour Lourdes, le premier à 8 h. 13 et le second à 9 h. ½.

Le premier convoi emportait les pèlerins ordinaires ; il s'est arrêté à toutes les stations entre Fribourg et Lausanne. Le second train, dit train blanc, était réservé aux malades, aux infirmières, aux brancardiers et aux membres du comité du pèlerinage.

Il y a cent cinquante malades, tous confortablement installés sur des couchettes, sous la garde dévouée d'une douzaine d'infirmières et d'une quarantaine de brancardiers, dirigés par Mlle Gonin et Mlle Comte.

Le médecin du pèlerinage est M. le docteur Terrier, de Lausanne. Des aménagements spéciaux ont été faits dans la cuisine, où un réchaud à gaz de carbure fonctionne à la satisfaction des infirmières.

Nos pèlerins sont partis avec le beau temps ; ils étaient tous animés d'une foi ardente et d'une grande impatience de voir les merveilles qu'ils auront sous les yeux pendant plusieurs jours.

Souhaitons que le beau temps continue et qu'il contribue à leur faire profiter du magnifique voyage qu'ils ont le bonheur d'accomplir.

Une chute

Hier après midi, jeudi, un enfant de douze ans, Louis Chassot, a fait une chute dans les ravins de la Sarine, derrière la Villa Saint-Jean. On le transporta aussitôt à l'Hôpital cantonal. Ses blessures sont heureusement sans gravité.

VIENT DE PARAÎTRE

Mgr Folletête

La vie de la Vénérable Mère Marie de Sales Chappuis

Prix : Fr. 1.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

FRIBOURG

L'OUVERTURE DE L'HOTEL SUISSE

L'ouverture de l'Hôtel suisse, dont le Cercle catholique a fait l'acquisition, a été fixée à demain samedi. Le drapeau suisse va flotter joyeusement à la brise, au sommet de l'édifice monumental, dont on admire les magnifiques proportions, sur cette place Georges-Python, dont il est un des ornements.

La presse conservatrice a été invitée samedi à visiter les locaux. La restauration de l'hôtel a été effectuée en deux étapes : la première avait pour objectif de remettre en état l'ancien bâtiment de l'hôtel, de lui donner le confort indispensable et de le mettre en harmonie avec les règles modernes de l'hôtellerie, tout en lui conservant son caractère familial. Cette première étape est maintenant terminée.

Dès l'entrée, un vestibule clair sert de local pour le secrétariat, organisé selon les dernières expériences de la technique. Un ascenseur s'ouvre, au pied de l'escalier, pour permettre aux clients de gagner leurs chambres sans fatigue. Au premier étage, se trouve la belle salle à manger, un salon pour repas de noces, un office, une cabine téléphonique et des toilettes, le tout d'une élégance parfaite et d'un habile agencement.

Au deuxième étage, s'ouvrent, sur un coquet vestibule, dix chambres, avec installations modernes d'eau chaude et froide, salles de bains, toilettes, etc. On a voulu, là comme ailleurs, éviter toute manifestation de luxe, en gardant une aimable et confortable simplicité.

Au troisième étage, il y a huit chambres, avec les mêmes avantages.

Toutes ces pièces peuvent être dès maintenant mises à disposition des voyageurs. Le mobilier, fabriqué entièrement dans une usine fribourgeoise, la maison Leibzig, est neuf et a fort bonne allure. Il est encore mis en valeur par des tapisseries choisies avec beaucoup de goût et par un éclairage judicieux.

Au quatrième et au cinquième étages, les travaux sont moins avancés. On y compte au total 24 chambres, avec le confort moderne. Leur aménagement sera bientôt terminé.

Le Cercle catholique lui-même aura ses locaux derrière le bâtiment principal de l'hôtel. L'entrée se fera par la ruelle du Lycée. Il y aura au rez-de-chaussée, qui correspond au premier étage de l'hôtel, une grande salle de 240 mètres carrés, de proportions superbes, avec de grandes baies vitrées et une aération complète et au 1er étage une salle pour la bibliothèque, une salle de réunion et une salle de jeux, le tout avec toilettes, cabine téléphonique, etc. Ces salles ont fort grand air et plairont certainement aux membres du Cercle, qui auront à leur disposition toutes les commodités, dont celle de se trouver chez eux et de n'être en aucune façon dérangés.

Tous ces travaux font partie de la deuxième étape.

Au sous-sol, la cuisine, avec chauffage électrique, est vaste, spacieuse, bien éclairée.

Le personnel est logé dans la petite maison qui se trouve derrière l'hôtel et qui est maintenant reliée à celui-ci. Neuf chambres sont à la disposition des personnes de service, chambres bien aménagées avec eau courante.

Le café lui-même a subi d'heureuses transformations. Des panneaux de bois ont disparu ; on a enlevé les deux colonnes encombrantes qui supportaient la salle à manger. La salle a un aspect plus agréable, plus clair, plus avenant. Le mobilier lui-même a été modifié.

Ces transformations, ces restaurations, n'ont pas été faites sans qu'il en résultât de multiples soucis pour la commission de construction, composée de M. le préfet Renevey, de M. Joye, commissaire général, et de M. Bourgknecht, pharmacien. Mais ils ont maintenant la satisfaction d'avoir édifié une œuvre qui fera honneur au Cercle catholique et qui répondra à tous les besoins.

Confié aux mains expertes de M. Théraulaz, qui s'est entouré d'un personnel de premier choix, depuis le chef-cuisinier jusqu'à la lingère, l'Hôtel suisse trouvera certainement la faveur du public. Notons que Mme Collaud a bien voulu prêter son concours pour l'organisation de la vente au café.

Société fribourgeoise pour la protection des animaux

Dans sa dernière séance, le comité de cette société, après enquête, a décidé de délivrer un diplôme de soins et bons traitements pour les chevaux qui leur sont confiés à M. Joseph Perritaz, charretier chez M. Lang, camionneur, à Fribourg ; M. Joseph Cuennet, charretier chez MM. Spæth et Deschenaux, camionneurs, à Fribourg ; M. Philippe Pachoud, charretier chez M. Oscar Chuard, à Montet (Broye).

Recrutement

Voici les résultats des opérations de recrutement, mercredi, à Romont, pour les sections de Romont et de Villarimboud : présentés, 75 hommes, dont 4 ajournés ; aptes au service, 52 ; services complémentaires, 20 ; ajournés à un an, 2 ; exempté définitivement, 1 ; soit le 69 % d'aptitude pour les recrues et le 69,3 % au total.

JOURNÉE DES MÈRES

On nous écrit :

Rien et personne, durant toute la vie, ne nous accompagne avec autant de fidélité et d'assiduité que la mère par son amour. Par amour pour nous, elle nous donne la vie, la protège à travers toutes les vicissitudes, la surveille lorsque la maladie nous menace et l'embellit les jours de fêtes. Elle ne détourne jamais ses regards de nous et ne connaît pas de plus ardent désir que celui de notre prospérité et de notre bonheur.

A l'exemple de la nature qui, au printemps, épanouit les fleurs, ne voulons-nous pas, au moins une fois par année, ouvrir complètement nos cœurs et témoigner à notre mère tout l'attachement profond que nous avons pour elle ?

Nous basant sur les expériences faites à l'étranger et persuadés que chez nous les conditions ne sont au fond pas différentes, nous en avons conclu que dans notre pays également une *Journée des mères* pourrait procurer beaucoup de bonheur.

Ne voulons-nous pas contribuer à ce que la fête intime de famille devienne un jour de fête pour l'humanité, en l'honneur de toutes les femmes qui jouissent du bonheur de la maternité et en supportent courageusement les souffrances et les sacrifices ?

Après la kermesse de la Providence

On nous écrit :

Si l'appel à la générosité fut chaleureux, les remerciements voudraient l'être plus encore en présence d'une recette qui fait honneur à la charité et qui témoigne de la sympathie acquise à Fribourg et au delà, aux œuvres si bienfaisantes de la Maison de la Providence.

Le produit brut de la kermesse est de 11,393 fr. 65, dont le détail est le suivant : dons en espèces, 1262 fr. 40 ; vins, 475 fr. ; buffet, 853 fr. ; fleurs, 441 fr. ; cigares, 506 fr. 75 ; paquets-surprises, 655 fr. 80 ; tombola blanche, 1010 fr. ; tombola verte, 876 fr. 75 ; jouets, 250 fr. ; lingerie, 951 fr. 75 ; caramels, 1025 fr. 30 ; bazar fribourgeois, 722 fr. 55 ; loto-express, 300 fr. ; chocolats, 243 fr. 25 ; jeu des anneaux, 76 fr. 50 ; jeu des petits chevaux, 108 fr. ; pêche, 87 fr. ; grande roue, 130 fr. ; loto, 528 fr. 10 ; fête des enfants, 407 fr. 40 ; loteries et ventes d'objets, 160 fr. ; tir, 124 fr. 10 ; entrées, 198 fr. 60.

Les frais d'approvisionnement des comptoirs se sont montés à 695 fr. 65 ; les frais généraux, à 477 fr. 60, ce qui laisse une recette nette de 10,220 fr. 15.

Ce beau chiffre est le résultat de tout un concours de bonnes volontés, de dévouements, d'entrain, d'ingéniosité, de générosité et de charité qu'on voudrait énumérer par le détail, si ce n'était la crainte de ne pas les atteindre tous. Aussi, laissons l'anonymat recouvrir cette grande générosité, et que tous ceux et toutes celles qui ont contribué au succès de la kermesse, tant par l'envoi de dons que par le don de soi, reçoivent le témoignage de la vive et profonde reconnaissance des Sœurs de la Providence, touchées de l'aide précieuse donnée à leurs œuvres.

Après le concert du chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux

On nous écrit de Vevey :

Le concert que le chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux a donné dimanche passé, dans la salle du Capitole, à Fribourg, restera un des souvenirs mémorables de la carrière de cette société. L'accueil si chaleureux des autorités civiles et religieuses, de la société la *Mutuelle*, du corps enseignant fribourgeois, comme des auditeurs, a touché le cœur de tous les participants. De leur trop court passage en terre fribourgeoise et de tous les témoignages de sympathie et d'estime qui leur ont été prodigués, ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Chez les carabiniers châtelois

La Société des carabiniers de la Veveyse a composé son comité comme suit : président, M. Bernard Huwiler ; vice-président, M. Aloys Marilley ; secrétaire-caissier, M. Casimir Liaudat ; membres : MM. Henri Berthoud, Germain Genoud, Hubert Genoud, Robert Liaudat, Germain Morel, Simon Pilloud.

M. Albert Genoud, de Vuavre, a été proclamé membre d'honneur.

La Société participera au Tir fédéral avec un effectif de 78 membres et a voté un don d'honneur pour le pavillon des prix.

Nouveau drapeau

Le nouveau drapeau du *Gemischter Chor*, qui vient de fêter son jubilé, est exposé dans les vitrines de la Belle Jardinière.

Il a été conçu d'après le projet du peintre Jean Castella.

CALENDRIER

Samedi, 12 mai

Saints NÉRÉE et ACHILLÉE, martyrs

Saints Nérée et Achillée, frères, furent baptisés par saint Pierre lui-même. Attachés au service de sainte Domitille, petite nièce des empereurs Titus et Domitien, ils lui persuadèrent de consacrer sa virginité à Jésus-Christ. Tous trois furent martyrisés à Terracine. (Ier siècle.)

Un magnifique livre sur la Gruyère

AU PAYS DE GRUYÈRE,
par M. Louis Blanc, préface par M. le Dr Castella, professeur à l'Université.

M. Louis Blanc a pleinement atteint son but, qui était de nous donner l'illusion d'un voyage en Gruyère. D'abord, son itinéraire est parfaitement combiné. Mais il est trop modeste quand il se défend de vouloir nous faire mieux connaître le pays, à nous autres, qui en sommes. Son livre abonde en détails intéressants. Il évoque les gloires passées du vieux château, avec les belles dames et les nobles seigneurs qui se pressaient dans les salles somptueuses, tandis que les pèlerins et les marchands envahissaient les quatorze auberges, au moment des foires ; il nous parle des exploits des Gruyériens au bois de Sauthau et à Morat ; il nous renseigne sur les habitants et les anciennes coutumes.

On parcourt la Gruyère dans l'enchantement, entre lui et M. Simon Glasson ; on est sans cesse captivé. Lui conte, explique, décrit. M. Glasson, à chaque détour du chemin, vous signale quelque chose à admirer. Sans doute, aucune image de la Gruyère ne saurait être laide ; on n'y trouverait à reproduire que de la beauté. Mais il faut saisir cette beauté, qui dépend de l'aspect, de l'heure, de l'éclairage, presque aussi changeant dans nos montagnes que sur la mer. Et c'est en cela que M. Simon Glasson est un artiste incomparable. Il y a telle vue du château de Bulle, tels sous-bois en Bouleyres, les remparts de Gruyères, le calvaire et la chapelle sous la neige, le pont du Châtelet, qui sont de pures merveilles. La croix de Vounetz, une croix au soleil couchant, le « crépuscule » rendent de manière presque poignante le recueillement, la solitude de la montagne quand vient le soir. Tout, d'ailleurs, serait à citer dans cette profusion de vues photographiques.

Et tout cela, c'est la Gruyère.

Comme le dit plaisamment M. Blanc, à l'étranger, ce nom qui, plutôt que le pays, rappelle son produit le plus célèbre, le plus prosaïque aussi, ferait presque sourire. On hésite à le prononcer, car, entendre ridiculiser, par des profanes, ce qui nous est cher, blesse plus parfois qu'une offense personnelle.

Ils ne savent pas, ceux qui n'ont entendu ce nom que devant une table de restaurant, qu'il est aussi celui d'un fier petit pays au passé glorieux. Ils n'ont pas vu la montée du troupeau vers l'Alpe, au son des cloches pendues au cou des superbes vaches, et dont le son va, du bourdon de cathédrale au bruit de l'eau sur les cailloux, et qui, dans le silence de la montagne, prendra quelque chose d'indiciblement mélancolique.

Ils ne connaissent pas davantage les beaux armaillis à qui, nous dit M. Blanc, une vie rustique et bien remplie donne conscience de leur valeur, et qui sont néanmoins accueillants et serviables pour qui les aborde simplement.

De ce riche volume sur la Gruyère se dégagera un charme varié, que ce soit au printemps, quand les champs de narcisses remplacent la neige ; en été, lorsque, partout, le foin embaume ; en automne, alors que les hêtres flamboient, que les sonnailles des troupeaux descendus de la montagne tintent au loin dans les prés, ou bien, en hiver, au moment de la féerie blanche.

Pour comprendre tout ce charme, il fallait être du pays de Gruyère. Aussi M. Louis Blanc, Gruyérien de vieille roche, a-t-il su faire passer dans l'âme de ses lecteurs quelque chose de l'amour, de l'enthousiasme dont il est lui-même pénétré.

M. S.

Sociétés académiques

La société académique *Sabauda* a été reconstituée comme suit pour le semestre d'été : président : M. Carlo Gulinoti ; secrétaire : M. Furio Lilli ; caissier : M. Pier-Luigi Rossi ; curateur : M. Renzo Montagna.

Elevage

Expertises de taureaux

Les expertises de taureaux auront lieu aux endroits et jours indiqués ci-après :

Lundi, 14 mai : 8 h. ½, Belfaux ; 9 h. ½, Dompierre ; 10 h. ½, Estavayer-le-Lac ; 11 h. ½, Cugy ; 13 h. ½, Cheiry ; 14 h. ½, Prez-vers-Noréaz ; 15 h. ½, Fribourg.

Mardi, 15 mai : 8 h. ½, Le Mouret ; 9 h., La Roche ; 10 h., Charmey ; 11 h., Albeuve ; 13 h., Bulle ; 14 h., Vuippens ; 15 h., Farvagny.

Mercredi, 16 mai : 8 h. ½, Cottens ; 9 h., Villaz-Saint-Pierre ; 9 h. ½, Romont ; 10 h., Vuisternens-devant-Romont ; 10 h. ½, Vaulruz ; 11 h. ½, Semsales ; 13 h., Châtel-Saint-Denis ; 14 h., Vauderens.

Jeudi, 17 mai : 8 h. ½, Planfayon ; 9 h., Alterswil ; 9 h. ½, Tavel ; 10 h., Schmitten ; 11 h., Cormondes ; 11 h. ½, Morat ; 13 h. ½, Chiètres ; 14 h. ½, Courtepin.

Les éleveurs qui ne font pas partie d'un syndicat sont rendus attentifs au fait que les taureaux qu'ils présentent ne peuvent être acceptés que s'ils produisent une attestation de l'inspecteur du bétail déclarant qu'ils ne possèdent, dans leur étable, que des animaux de même couleur. En outre, aucun taureau ne pourra être accepté si les papiers d'ascendance ne sont pas produits au moment de l'expertise.

L'écriture à l'école et dans la vie pratique

On nous écrit :

Il semble étrange d'organiser, de nos jours, une exposition touchant au domaine de l'écriture. On peut se demander si l'on doit considérer la calligraphie comme un art, ou s'il ne faut la considérer que comme une simple habileté de la main. Le fait que de telles pensées surgissent et de telles questions se posent donne à l'exposition du Musée des arts et métiers sa raison d'être. Cette manifestation, portant le titre : « L'écriture à l'école et dans la vie pratique », est ouverte depuis le 3 mai et le restera jusqu'au 16 mai.

Cette exposition est organisée par le Musée des arts et métiers de Fribourg et le Musée de l'écriture Blankertz, à Berlin. Elle se présente avec une ordonnance parfaite ; des annotations spéciales en facilitent la compréhension. L'exposition démontre que l'écriture est un art éminent, d'une importance pratique. Eduquer la jeunesse à une calligraphie commerciale, former des personnes capables d'écrire d'une façon artistique, faire comprendre à la population entière les beautés de l'écriture, sont autant de faits qui touchent à la vie économique.

Le Musée de l'écriture est une splendide collection privée qui comprend des instruments pour la calligraphie et des pièces manuscrites de tous les temps et de tous les peuples. Il a été prélevé de cette collection un certain nombre de pièces qui donnent un aperçu général de ce musée. Parmi ces pièces, trois sont spécialement remarquables par leur rareté. Ce sont : une inscription en langue et caractères étrusques, une inscription latine très ancienne en lettres étrusques et un timbre en forme de roue avec lequel on peut timbrer plusieurs lettres simultanément.

Dans le groupe de l'enseignement moderne de la calligraphie, nous trouvons des cours entiers provenant d'écoles diverses, démontrant le développement des méthodes et des capacités de chaque élève, dans les différentes étapes. Dans les groupes : « La calligraphie et l'écriture artistique », nous reconnaissons que chaque Ecole des arts appliqués a, dans son enseignement, un style particulier, plus ou moins visible dans les travaux d'élèves, suivant la force et la personnalité du professeur.

Lorsqu'on a devant soi les travaux des élèves d'écoles professionnelles, et les succès enregistrés, on comprend que la joie de l'élève s'exprime par son travail. La calligraphie est un excellent moyen de développer le goût de la propreté et le sens esthétique. Nous voyons, à côté des travaux d'élèves, des œuvres de maîtres célèbres dans l'art de la calligraphie. Des feuillets d'un caractère plus solennel sont exposés avec des travaux magnifiques de livres et de couvertures entièrement manuscrits par des artistes modernes.

Une place plus grande est réservée à l'écriture dans la vie pratique. Les différentes parties du groupe : « La calligraphie dans le commerce et l'industrie », présente des affiches, en-têtes de lettres, imprimés, couvertures de livres et des écritures pour toutes les applications de la vie courante. Ce groupe intéressera en particulier les commerçants et industriels.

Nous trouvons également de la littérature professionnelle, historique, pédagogique et pratique, servant à documenter le visiteur dans le domaine de la calligraphie et des différentes écritures artistiques.

Nous recommandons vivement cette exposition si instructive à tous ceux qui s'intéressent à l'art de la belle écriture.

Funiculaire Neuveville-Saint-Pierre

Dès lundi 14 mai, la circulation sera interrompue pour quelques jours, pour cause de revision périodique des voitures.

Chronique judiciaire

TRIBUNAL DE LA SARINE

Trois affaires ont été traitées dans la séance de mercredi, présidée par M. Neuhaus.

Un récidiviste notoire, qui a passé de nombreux mois à Bellechasse, J. R., a volé des effets à Villarlod d'une valeur de 40 fr. ; il a escroqué des arrhes chez un agriculteur de Seedorf ; il a emprunté, avec la ferme intention de ne jamais les rendre, 10 fr. à un paysan de Matran. Il a reconnu tous ces faits et les juges l'ont condamné à 6 mois de prison.

Un boucher de Fribourg a porté plainte pour insolvabilité inexcusable d'un montant de 45 fr. contre H. M. Le plaignant était d'accord d'octroyer un délai mais l'accusé ne put promettre d'acquitter ce petit montant. Il y avait naturellement chez lui de la mauvaise volonté. Le tribunal l'a privé, durant quatre ans, de ses droits civiques.

Une affaire identique à la précédente a été liquidée. Elle fut présentée déjà auparavant devant le tribunal. H. H., de Belfaux, avait porté plainte contre E. pour insolvabilité inexcusable. (Nous avions écrit qu'il s'agissait de dame E., c'était une erreur.) Les juges ont écarté la plainte comme non fondée et cela après plaidoirie de MM. les avocats Louis Bourgknecht et Albert Villars.

Les conclusions civiles n'ont pas été admises. Le fisc payera les frais pénaux de la cause.

Un livre de pédagogie de M. l'abbé Dévaud

Sous le titre, *Pour une école active selon l'ordre chrétien,* M. l'abbé Dr Dévaud vient de réunir en un volume, publié chez Desclée de Brouwer, à Paris, et dédié à la mémoire de M. le conseiller d'Etat Python, sept des articles que nous avons lus dans la revue de M. l'abbé Journet, *Nova et Vetera,* de 1926 à 1933. Ces articles présentent une doctrine assez une et complète de l'enseignement, que l'auteur oppose d'une part à l'idéologie des partisans de l'école active, et, d'autre part, aux routines de l'école réceptive. Essayons de la faire connaître à nos lecteurs en en résumant les points principaux.

Les partisans de l'école active soumettent l'enseignement au besoin subjectif de l'enfant, de ses « intérêts ». Pour M. Dévaud, il a pour fin de présenter la vérité à l'intelligence de l'enfant et de l'amener à s'y soumettre, parce que, pour atteindre sa destinée, l'homme a besoin de fonder sa vie sur le vrai. Les causes profondes de la formation intellectuelle sont, au dehors, la vérité, au dedans, l'intelligence, qui, étant de sa nature faite pour la vérité, s'y porte d'un mouvement spontané. L'assimilation une fois faite, l'intelligence, et toute la personne avec elle, s'identifie pour ainsi dire avec le vrai, le vit. Que l'élève, que l'homme, plus tard, vive le vrai, voilà, selon M. Dévaud, l'aboutissement de tout l'effort scolaire. Conséquemment, en tant qu'elle est une institution destinée à transmettre un trésor spirituel, l'école est traditionnelle ; en ce qu'elle s'ingénie à le faire accepter, assimiler par un acte spontané, voulu, de l'élève, l'école est active.

Nous avons donc à garder la notion d'une école qui enseigne, c'est-à-dire qui transmet la vérité, la vérité divine, pour autant que l'Eglise en charge l'école, la vérité humaine, acquise au cours des siècles par l'expérience et la réflexion des hommes, pour autant que le réclame l'état futur des élèves, la vocation que la Providence semble leur assigner, dirons-nous en chrétiens. L'école ayant pour mission de transmettre quelque vérité, la méthode traditionnelle s'impose : présentation du savoir, explication, récitation, exercices. Ce qui suppose, de la part du maître, l'obligation de diriger et de contrôler le travail de l'élève, celui aussi de fixer un horaire et d'établir un plan d'études rationnellement défini. Ce qui suppose, de la part de l'élève, la docilité, un travail assidu, régulier, logiquement conduit, aboutissant à du savoir précis, qu'il doit être capable de présenter, sur lequel on peut l'interroger.

Le programme est déterminé pour chaque catégorie d'écoles par le niveau de culture qu'exige l'état futur ou la vocation de ceux qui les fréquentent, c'est-à-dire par la condition concrète de vie que les circonstances de dispositions personnelles, de temps, de milieu social, de profession, de goûts, de libre choix aussi, ont déterminée pour chacun et dans laquelle chacun doit réaliser ses tâches temporelles et sa fin éternelle.

La personne humaine réalise sa vocation dans la société de ses semblables et ne se développe pleinement qu'en elle ; c'est une loi de nature. Cette loi vaut aussi pour l'éducation intellectuelle ; la classe constitue la communauté normale où la personnalité studieuse de l'enfant et du jeune homme peut acquérir au mieux les connaissances et les qualités intellectuelles appropriées à sa vocation. Au sein de la classe, par l'esprit de la classe, grâce à l'art du maître, l'élève s'instruit en une assimilation personnelle de la vérité, acceptant les « matières » qui lui sont présentées du dehors, mais les tirant à soi et se les faisant siennes, se les rendant homogènes par une action tout interne de son intelligence. Il faut à tout prix briser son indifférence à la vérité, provoquer son « vouloir apprendre » ; à ce point de vue, les procédés prônés par l'école active pour les différentes branches de l'enseignement sont d'incontestable valeur comme adjuvants et stimulants. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'adapter la vérité à l'élève, mais d'adapter l'élève à la vérité.

L'activité du maître, dans la classe, a donc pour objet l'élève, mais celle de l'élève a pour objet le vrai. L'école « prend l'enfant pour centre des programmes et des méthodes scolaires », comme dit M. Claparède, mais pour le conduire au vrai, et, par le vrai, lui faire accepter une forme de vie qui ne déçoit pas. Elle se donne pour tâche, pour sa part, de le munir de ce qui lui est intellectuellement nécessaire, dans la situation où la Providence l'a placé, pour qu'il ne manque pas sa vie.

Voilà les idées essentielles de la théorie de l'enseignement que M. l'abbé Dévaud développe avec beaucoup de suggestions d'ordre pratique, de discussions et de précisions que nous n'avons pas pu rapporter ici, mais qui donnent justement à son livre sa valeur et son intérêt.

Un carrefour fatal

On nous écrit :

A Belfaux, mercredi soir, vers 20 heures, un accident, qui n'a surpris personne, s'est produit à la croisée de la route cantonale et des routes de Lossy et de Corminbœuf.

Le jeune Louis Rudaz, de Formangueires, âgé de 19 ans, se rendait à bicyclette à la répétition de musique. En débouchant sur la grand'route, il fut renversé et traîné par une automobile conduite par M. Grumser, boucher, venant de Fribourg, à une allure assez vive. M. le docteur Niquille donna les premiers soins à la victime, qui souffre d'une fracture de la clavicule et du bassin ; une ambulance la transporta à l'hôpital des Bourgeois.

Depuis longtemps déjà, la population de Belfaux et des environs désire une amélioration de la route cantonale à l'emplacement du vieux bâtiment de la Coopérative ; les accidents y sont inévitables, la vue sur la route de Fribourg étant complètement obstruée par l'immeuble en question. Les habitants de la région s'effrayent, avec raison, de l'approche du Tir fédéral, où la circulation s'intensifiera et les dangers se multiplieront.

Combien de victimes faudra-t-il encore pour décider l'autorité compétente à agir et rendre la route sûre à tout le monde ? Reculerait-on devant un sacrifice qui s'impose de plus en plus et qui assurerait toute sécurité ? Patientons jusqu'au Tir fédéral, mais plaignons les habitants de Belfaux et environs, qui payent pourtant les impôts et doivent exposer leur vie chaque jour à ce redouté carrefour, que les autorités amélioreront certainement.

L' « ÉCHO ILLUSTRÉ »

du 12 mai

Qui ne s'intéresse pas au voyage des moines du Saint-Bernard au Thibet ? Lisez donc dans ce numéro le récit du chanoine Coquoz, de leur première excursion hivernale sur la Passe de Latza, avec nombreuses photos. Documentation illustrée sur le cirque. Le sixième centenaire de la première communion miraculeuse de la bienheureuse Imelda Lambertini. Patron gratuit à choix. Concours Belenjeu. Nombreuses actualités. — Les fêtes du Landeron. — La fête des camélias à Locarno. — Les sports, etc.

TIR FÉDÉRAL FRIBOURG 1934

Les commissaires-surveillants

Le comité de tir du Tir fédéral informe les commissaires-surveillants qui se sont annoncés pour fonctionner pendant quelques jours ou pour toute la durée du tir, en cette qualité, pendant le Tir fédéral, qu'ils recevront très prochainement un avis qui leur fixera une réunion, où ils recevront des instructions et les documents nécessaires pour pouvoir fonctionner en toute connaissance de cause.

Etant donné le grand nombre d'inscriptions, le comité prie les intéressés de ne pas se froisser s'ils n'ont pas reçu de réponse individuelle, mais très prochainement, par un avis personnel, ils seront convoqués.

Le comité prie donc les intéressés de ne pas s'engager vis-à-vis d'autres comités.

Les chambres louées

Le comité des logements du Tir fédéral rappelle aux personnes qui ont annoncé des chambres particulières que, en vertu du contrat signé, elles s'engagent à mettre ces chambres à sa disposition exclusive pendant toute la durée du Tir.

Les signataires des contrats ne peuvent donc plus disposer des chambres pendant la fête sans s'entendre, au préalable, avec le comité des logements.

Cette mesure est de toute nécessité, étant donné que beaucoup de chambres particulières sont déjà retenues et que d'autres le seront encore dans la suite. Les logeurs respectifs seront d'ailleurs avisés avant le début du Tir fédéral des chambres réservées à l'avance chez eux.

Les déménagements de la Saint-Jacques

Un avis a déjà été publié concernant les déménagements de la Saint-Jacques qui coïncident, cette année, avec la période du Tir fédéral. Le conseil communal et le comité d'organisation du Tir fédéral, après avoir examiné la situation, prient instamment les personnes intéressées aux déménagements, propriétaires et locataires, d'effectuer les changements de domicile avant le 20 juillet 1934. Des mesures de police très sévères devront être prises durant le Tir fédéral, en ce qui concerne la circulation. Les déménagements dans cette période ne pourront se faire que dans des conditions exceptionnelles, par certaines rues seulement de nuit et au plus tard jusqu'à 7 heures du matin.

Les déménagements qui ne pourront être faits avant le 20 juillet doivent être annoncés à la Direction de la police communale pour le 1er juillet.

Les routes de la Glâne

On nous écrit :

En voyant exécuter le goudronnage de la route cantonale à travers le village de Châtonnaye, ouvrage qui vient de se terminer, on espérait que ce travail se continuerait dans la direction de Romont ou dans la direction de Prez. Malheureusement, le chantier a disparu.

La route Romont-Fribourg par Châtonnaye restera donc dans l'état actuel, comme la route Romont-Fribourg par Chénens.

Le chef-lieu de la Glâne n'est vraiment pas gâté en fait de communications. Sans parler de l'affreuse route Romont-Vaulruz, qui vient de faire l'objet d'une motion au Grand Conseil, la route Romont-Lucens, celle de Romont-Oron et la route Romont-Payerne appellent d'urgence la sollicitude de l'administration.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

26 avril : Rosselet Jean, comptable, des Bayards (Neuchâtel), et Buchs Yvonne, de Bellegarde, à Fribourg.

1er mai : Egger Théodore, journalier, de Dirlaret, à Fribourg, et Sutter Marie, de Bætterkinden (Berne), aux Thioleyres (Vaud).

Rast Benedikt, photographe, d'Aristau (Argovie), à Fribourg, et Frey Hedwige, d'Oberehrendingen (Argovie), à Wettingen (Argovie).

3 mai : Joye Max, employé de banque, de Grandsivaz, et Heimo Yvonne, de Fribourg et Saint-Ours, à Fribourg.

5 mai : Humbert Alexis, maçon, de Courtion, et Ramoni Rosa, de nationalité italienne, à Fribourg.

7 mai : Alt Benedikt, journaliste, de Diepoldsau (Saint-Gall), et Keller Anna, de Mahlspüren i. T. (Baden), à Fribourg.

8 mai : Rœmy Hippolyte, hôtelier, de Planfayon, et Fürst Claire, de Schüpfheim (Zurich), à Fribourg.

Naissances

27 avril : Chassot Michel, fils de François, agriculteur, d'Orsonnens, et de Joséphine née Horner, à Villarsel-le-Gibloux.

Lauper Pierre-Canisius, fils de Stéphane, cantonnier, de Chevrilles, et de Lucie née Corpataux, route de Bertigny, 5.

Schafer Pierre, fils de Germain, de Dirlaret, et de Marguerite née Bæriswyl, à Ueberstorf.

Curty Marcel, fils de Jean, employé de chemin de fer, d'Alterswil, et de Marie née Marchon, à Guin.

28 avril : Emmenegger Charles, fils de Joseph, journalier, et d'Elisabeth née Tinguely, de et à Granges-Paccot.

30 avril : Jungo Ignace, fils de Robert, agriculteur, de Fribourg, et de Régina née Meuwly, à Alterswil.

Humbert Marguerite, fille de Louis, manœuvre, de Corméred, et de Bertha née Piller, rue de La Lenda, 152.

Clément Priscilla, fille de Louis, agriculteur, d'Ependes, et de Rose née Chappuis, à Montécu.

Meister Ruth, fille de Fritz, boucher, de Gampelen (Berne), et de Marie née Fürst, rue de Zæhringen, 89.

1er mai : Magnin Marie-Germaine, fille d'Oscar, agriculteur, et de Léonie née Perriard, de et à Hauteville.

Motto-Bertolino Marie-Louise, fille d'Alfred, peintre, de nationalité italienne, et de Pauline née Daguet, à Prangins (Vaud).

Christan Odette, fille de Félix, journalier, de Courtion, et d'Yvonne née Nicolet, Planche supérieure, 227.

Clerc Rosemary, fille d'Albert, professeur, de Vuisternens-devant-Romont, et d'Anne-Marie née Gaillard, Grand'rue, 56.

2 mai : Fragnière Marie-Julie, fille d'Alfred, ouvrier de fabrique, de Gumefens, et de Joséphine née Sottas, à Broc.

3 mai : Pythoud Germaine, fille de Marcel, agriculteur, de Cheiry, et d'Esther née Fivaz, à Surpierre.

Bulliard Alice, fille de Marcel, agriculteur, de Lussy, et de Cécile née Rey, à Villaz-Saint-Pierre.

---

39 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Le secret du disque

par Paul SAMY

Natier s'en alla avec sa documentation. Elle ne lui apprenait rien de positif, mais il faisait comme les peintres et étalait les couleurs sur sa palette avant de les fixer sur la toile.

Le chef de bureau Dupré avait, en quelques mots, tracé exactement le caractère du monde dont Mme Dornberg s'entourait, monde un peu interlope, quoique d'allure distinguée, et auquel se mêlaient quelques personnalités de la diplomatie, de l'armée et de la finance.

Ce milieu déplaisait au défunt comte d'Orville et il s'en était éloigné personnellement, n'osant interdire à la comtesse une fréquentation qu'il fuyait d'instinct, car il ne pouvait formuler un fait précis pour motiver cette interdiction à sa femme devenue l'intime amie de Mme Dornberg.

L'accueil charmant et la table généreuse de celle-ci n'étaient pas les seuls attraits de l'hôtel de la rue de la Boétie : il s'y ajoutait la présence d'un essaim de jolies femmes comme la comtesse d'Orville et la fille de la maison elle-même, jeune personne fort avenante et de manières empreintes de cette liberté d'allure et de langage qui jetaient dans l'étonnement les générations d'avant-guerre.

Cependant Berthe Dornberg n'était pas, comme l'avait dit M. Dupré, si insensible qu'elle le paraissait aux attentions que lui prodiguaient les invités de sa mère.

Peut-être pensait-elle que les amusements de sa coquetterie allaient trouver un terme dans les années qui se succédaient trop rapidement.

Elle se disait aussi, sans doute, qu'à force de décourager d'un sincère attachement ses admirateurs, elle éloignerait d'elle des prétendants sortables pour limiter son choix, quand l'heure serait venue, à des candidats épris alors de sa seule fortune.

Que ce fût pour ces motifs ou pour d'autres, il apparaissait bien qu'un homme parmi les familiers de sa mère ne lui était pas indifférent. C'était le capitaine Durtil.

Jeune, très bien de sa personne, élégant cavalier, l'officier avait su lui plaire.

Les grâces qu'elle déployait pour se l'attacher n'étaient pas non plus restées infructueuses et il s'était établi entre eux une camaraderie, qui, d'abord toute garçonnière, prenait peu à peu la forme d'une sentimentale amitié.

La fréquence de leurs entrevues, l'abandon de leurs entretiens, des mots qui ressemblaient à des aveux leur révélèrent l'entente de leurs cœurs.

Nul ne s'y serait mépris, encore moins ceux qui voyaient l'empressement qu'ils mettaient tous deux à se rechercher et à s'isoler au cours des soirées auxquelles l'officier était devenu le nécessaire invité.

Si ce dernier avait pu douter de la sincérité des sentiments de la jeune fille, coutumière de flirts sans importance, il en aurait été convaincu par les petites manifestations de sa jalousie chaque fois que la galanterie de l'officier s'adressait à quelqu'une des jolies invitées de sa mère.

Parmi celles-ci, la comtesse d'Orville avait le don d'exciter cette jalousie.

La belle veuve ne cachait pas sa sympathie pour le capitaine Durtil, et celui-ci, depuis déjà plusieurs mois, prenait plaisir à la rencontrer et à converser avec elle, flatté d'avoir été distingué par celle dont on se disputait l'amitié.

Comme tous ceux qui l'approchaient, il subissait le charme de la femme, sans autre prétention que de vivre dans son atmosphère, car il sautait aux yeux que toute la confiance et le penchant de la comtesse allaient au banquier Schweler.

Il faisait partie de la petite cour que s'était formée la comtesse et qui lui faisait escorte dans les théâtres où le banquier aimait à la conduire, comme le soir où M. Duraine l'avait dénommée à l'avocat Virert.

Ces assiduités, qui n'échappaient point à la vigilance amoureuse de Berthe Dornberg, valaient à l'officier des bouderies ou des reproches.

Il n'attachait pas d'importance à ces accès de jalousie qu'il savait calmer par quelques mots de tendresse et dont la répétition, agaçante pour tout autre, lui était l'assurance qu'elle tenait à son affection.

C'était tantôt au cours d'une danse qui les isolait un instant de l'attention des invités, tandis que l'orchestre couvrait leurs voix de ses harmonies, tantôt quand, traversant la galerie qui faisait suite au salon, il la conduisait à son bras vers le buffet.

Elle l'entraînait parfois au vaste balcon vitré d'où la vue s'étendait par la rue d'Argenson jusqu'au boulevard Haussmann et dont les larges baies laissaient pénétrer dans les salons l'air du dehors.

Loin des regards, ils pouvaient y converser à leur aise et il n'était pas rare que ces entretiens furtifs fussent l'occasion pour la jeune fille de morigéner l'officier.

— Voyons, Maurice, disait-elle, car ils en étaient arrivés à s'appeler par leurs petits noms, quand cesserez-vous de courtiser la comtesse et d'encourager ses minauderies ? Ce n'est pas seulement désagréable pour moi, mais blessant pour mon amour-propre. Que lui racontez-vous donc à cette coquette dont la figure s'illumine à vous écouter ?

— Quelle querelle me cherchez-vous là, ma chère Berthe ? répondait-il. Je ne suis pas le seul à trouver Mme d'Orville charmante et il n'y a pas grand mal à le lui dire. Ces propos aimables lui font plaisir. Pourquoi l'en priverais-je ? Devrais-je donc lui dire des sottises à cette belle personne, l'amie intime de votre mère ?

Elle lui donna une tape sur le bras.

— Vilain, faisait-elle. Vous dénaturez mes intentions. Je ne vous demande pas de l'injurier, mais vous ne me ferez pas croire que vous passez votre temps à lui vanter ses charmes, et je crains, à voir parfois la flamme qui anime son regard, que les mots que vous lui dites ressemblent trop à ceux que vous me répétez.

Il poussait des exclamations mêlées de rires, la grondait à son tour de son intransigeante sévérité, l'assurait de son attachement et, finalement, l'entraînait au salon et l'emportait dans les glissements d'un tango.

Quand, fatigué parfois de ces petites scènes trop renouvelées, il s'en allait subrepticement, laissant la soirée se continuer sans lui, Berthe ne manquait pas, le lendemain, craignant de l'avoir mécontenté, de faire arrêter, comme par hasard, son automobile rue Saint-Dominique et d'aller serrer la main à l'officier dans son bureau.

Etait-ce elle ou d'autres qui avaient excité, il y avait quinze jours, l'admiration des plantons de service ?

(A suivre.)

LES SPORTS

La course cycliste Bordeaux-Paris

Onze concurrents ont pris le départ de cette épreuve à Bordeaux. Le Français Noret, qui a fourni une course excellente, était déjà seul en tête à Tours ; passent ensuite Maréchal, Moineau, Louviot. Noret a accentué son avance à Orléans ; au passage de cette dernière ville, Louviot et Moineau sont respectivement à 18 minutes et 18 min. 30 sec. de Noret. Celui-ci dut changer à plusieurs reprises de machine par suite de crevaisons, mais il ne perdit rien de son avance. Il est arrivé seul au Parc des princes, ayant accompli les 590 km. de la course à la moyenne horaire remarquable de 45 km. 600 à l'heure.

Classement : 1. Noret (France), 12 h. 29 min. 27 sec. ; 2. Moineau, 12 h. 48 m. 4 s. ; 3. Louviot, 13 h. 1 m. 20 s.

Les autres coureurs ont abandonné.

Noret, qui a gagné récemment la course Paris-Caen, a établi hier un nouveau record de la course. Ce record était jusqu'ici de 16 h. 35 min. 47 sec. Il avait été établi en 1899 par Huret, entraîné par une automobile.

Cette année, contrairement aux courses précédentes, l'épreuve a été disputée de bout en bout avec entraînement par motocyclettes.

Le football suisse

Pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Nordstern a battu Blue-Stars, 1 à 0. En première ligue, les matches Boujean-Soleure et Lucerne-Aarau ont été renvoyés.

D'anciens champions suisses menacés

Trois clubs de première ligue seront, cette année, relégués en deuxième ligue, soit le dernier des groupes *I* et *II*, et le perdant d'un match d'appui entre les avant-derniers de ces deux groupes.

Pour la relégation directe, Etoile-Chaux-de-Fonds et Winterthour sont définitivement désignés. Ainsi tomberont en seconde ligue deux clubs au passé glorieux : Etoile, champion suisse en 1919, et Winterthour, champion suisse en 1906, 1908 et 1917.

Les candidats au match d'appui sont actuellement Granges (champion suisse 1916) et Juventus de Zurich. Mais si le sort de Juventus paraît d'ores et déjà réglé, Granges n'a, par contre, pas perdu l'espoir de céder sa place à Boujean ou même à Soleure.

Puisque nous avons cité quelques anciens champions suisses, disons que la première ligue compte encore quelques sociétés « titrées ». Aarau fut champion suisse en 1912 et en 1914, Brühl en 1915, Saint-Gall en 1904 et Zurich, dont la première ligue va s'enrichir, enleva le championnat suisse en 1902 et en 1924.

Une association sportive en fête

L'Union motocycliste suisse fêtera, à Genève, les 26 et 27 mai, le 20me anniversaire de sa fondation.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau drapeau fédéral, tous les clubs motocyclistes de Suisse affiliés ont été invités à participer à un rallye dont les arrivées sont prévues à Genève, le samedi 26 mai, de 16 h. à 19 h., et le dimanche 27 mai, de 8 h. à 11 h., au quai du Mont-Blanc, devant le Kursaal.

Le sport international

Deux importantes réunions sportives viennent de se tenir à Bruxelles.

La première avait été convoquée par le Bureau permanent des fédérations internationales sportives. Voici les résolutions votées à l'unanimité :

1° Etablissement d'un statut entre les fédérations internationales établissant un engagement de reconnaissance mutuelle et d'action solidaire de défense ;

2° Création d'un calendrier international des championnats du monde pour chaque sport ;

3° Action du bureau permanent auprès des groupes internationaux ferroviaires, de navigation maritime et de navigation aérienne à l'effet de coordonner les efforts pour faciliter les déplacements internationaux des athlètes ;

4° Les fédérations internationales adhérentes et signataires de l'accord ci-dessus, lorsqu'elles auront à discuter avec des organismes extérieurs, pourront se réunir auparavant afin d'examiner les problèmes qui leur seront posés.

La seconde réunion groupait les fédérations internationales au siège du comité olympique belge. Il s'agissait du « statut de l'amateur ». La décision suivante fut votée aussi à l'unanimité :

« Est amateur celui qui pratique le sport uniquement par amour du sport et pour son bon plaisir sans vouloir, dans un esprit de lucre, retirer de cette pratique un bénéfice direct ou indirect. Chaque fédération internationale règle et contrôle l'application de ce principe fondamental. »

RADIO

Samedi, 12 mai

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., *Pour les petits.* 18 h. 20, *Entretien pour la jeunesse.* 18 h. 40, *L'évolution de la crise, vue du Bureau international du travail,* par M. Henri Reymond, membre du Bureau international du travail. 19 h. 3, *L'actualité musicale.* 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., musique de chambre par le Quatuor Klein. 20 h. 40, *Un peu de fantaisie,* par Henri Tanner. 21 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, *Les travaux du Conseil de la Société des nations.*

Radio-Suisse allemande

12 h., compositions françaises (gramophone). 12 h. 40, musique d'opérettes (gramophone). 20 h., retransmission de la cathédrale de Bâle. 21 h. 40, *Franz Schubert et ses amis,* conte avec musique, de Joseph-Auguste Lux.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, concert d'orgue de cinéma (disques). 16 h. 15, chansonnettes et petites marches. 17 h., retransmission du Kursaal de Lugano. 20 h. 45, concert vocal et instrumental.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h., concert par l'orchestre Lucien Goldy. 20 h., *Mademoiselle Prud'homme,* opérette de Claude Gevel, musique de Fred Barlow. Tour Eiffel, 20 h., les actualités. Poste Parisien, 13 h. 15, concert par le quintette du Poste Parisien. Strasbourg, 20 h. 30, retransmission de Paris : fête de la Radio. Bruxelles, 21 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 20 h., concert de musique française. Kœnigswusterhausen, 20 h. 25, concert par l'orchestre de la station. Stuttgart (Muhlacker), 20 h. 15, grande soirée variée. Londres (Daventry), 21 h. 35, concert par Fred Hartley et son quintette ; musique populaire. Londres régional, 19 h., concert d'orchestre. Vienne, 18 h., récital de violon. 20 h. 5, soirée variée. Prague, 22 h. 40, disques.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, concert de music-hall.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Festival « Mon Pays ». — Ce soir vendredi, à 8 h. ¼, à la Grenette, répétition obligatoire pour les dames seulement. Contrôle.

Festival « Mon Pays ». — Les figurantes, dames et demoiselles, qui ne suivent pas les exercices de ballets, sont priées de se rendre demain samedi, à 20 h. 30, à la salle des Merciers, pour incorporation définitive et prise ou vérification des mesures.

Section « Moléson » C. A. S. — Course au Jura, dimanche 13 mai ; dernier délai d'inscription ce soir, à 18 h. Réunion des participants, samedi, à 12 h. 15, au Gothard.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†

Monsieur et Madame Henri Chassot-Conus et leurs enfants, Juliette, Pierre et Simone ;

Monsieur et Madame Fernand Chassot-Thalmann et leurs enfants, Georges et Fernand ;

Monsieur et Madame Anna Kunz-Chassot, à Berne ;

Monsieur et Madame Hubert Chassot-Barbey et leurs enfants, André et Bernard, à Morges, ainsi que les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Ferdinand Chassot-Bugnon

leur chère mère, grand'mère et parente, décédée subitement dans sa 74me année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, samedi, 12 mai, à 8 h. 30.

Domicile mortuaire : 35, Schœnberg.

Départ du domicile à 8 h. 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CONVALESCENTS

OPÉRÉS, ANÉMIÉS

qui relevez d'une longue maladie, qui êtes encore ébranlés par une opération, qui souffrez constamment d'une grande fatigue, n'attendez pas qu'il soit trop tard.
Vous devez tonifier votre organisme.

Le VIN DE VIAL

(Quina, Substances extractives de la viande et Lacto-Phosphate de Chaux) est un véritable réservoir d'énergie. Il a l'avantage de réunir en lui trois toniques dont chacun pris isolément serait déjà suffisant pour obtenir

FORCE
VIGUEUR
SANTÉ

Dans toutes les Pharmacies de Suisse

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes Automobiles funéraires

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
QUARANTE FAUVES
contre un seul homme
LA GRANDE CAGE
Un film de Carl Læmmle
Toutes les sensations que peut ressentir un dompteur devant les bêtes, vous les éprouverez dans cette SUPER-PRODUCTION aux prises de vues audacieuses.
Téléph. 1300

CINEMA ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30
L'adorable fantaisiste
MEG LEMONNIER
dans la nouvelle et délicieuse comédie
Georges et Georgette
avec
Félix Oudart Paulette Dubost
TEL. 7.14

Sommelière
Café de la ville
demande
une bonne sommelière parlant les deux langues. Entrée tout de suite.
S'adresser à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12334 F.*

Apprenti (e)
Bureau de la place engagerait, pour faire son apprentissage, JEUNE HOMME ou JEUNE FILLE, avec bonne instruction, connaissant les langues française et allemande. Occasion de recevoir bonne formation.
Offres : *Case postale 37, Fribourg.*

Boucherie chevaline
HESS frères
r. des Augustins. Tél. 5.86
On débite la viande d'un jeune cheval de 1re qualité. 12340
Se recommande.

Occasion
A vendre deux superbes chambres à coucher, neuves. 12337
Offres : *Case postale 37, Fribourg.*

LEÇONS pendant les vacances
Qui donnerait leçons de physique et de chimie à deux étudiants, pendant les mois d'août et septembre. 12338
Offres : *Case postale 37, Fribourg.*

A VENDRE
un beau pupitre Ls XVI. Occasion. 12339
Offres : *Case postale, 37, Fribourg.*

ON CHERCHE
JEUNE HOMME
catholique, de 15 à 16 ans, de la campagne, honnête et robuste, pour faire la distribution. — Bonne occasion d'apprendre l'allemand. — *Bureau de poste, GANSINGEN* (Argovie).

Grande brasserie de Lausanne demande
Sommelières
actives, présentant bien et au courant du service. Entrée : 22 juin. Vie de famille assurée.
S'adresser à *Publicitas, BULLE sous P 2062 B.*

Qui voudrait
étant placé pour cela, augmenter son chiffre d'affaires en prenant, pour la place de Fribourg, év. le district du Lac, la représentation d'un commerce de vins d'ancienne réputation ?
S'adresser par écrit à *Publicitas, Fribourg, sous No 2069 A.*

A vendre, dans grand village de la Gruyère, pour cause de décès,
Boulangerie-épicerie
débit de vin, jardin et dépendances.
S'adresser à *Publicitas, BULLE, sous P 2006 B.*

A LOUER
dans villa, près Fribourg, appartement de deux ou trois chambres, avec cuisine, buanderie, galetas, chauffage au mazout, confort moderne. Entrée à convenir.
Offres : *Case postale 37, Fribourg.*

Croquis évangéliques
par M. l'abbé Morin
Prix : Fr. 2.40
Par son texte vivant et suggestif, comme par ses dessins originaux, voici un livre destiné aux jeunes... et aux autres, « pour qu'ils lisent l'Evangile... »
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Grand et beau CHOIX de
COMPLETS de qualité pour messieurs à Fr. 48. 55.- 60.- 68.- 75.- 85.- 95.- et au-dessus
Pardessus mi-saison dep. Fr. 45.- Manteaux de pluie, dep. Fr. 13.50 Windjacks dep. Fr. 19.-
Costumes fantaisie pour garçonnets à Fr. 8.- 10.- 12.- 15.- 18.- 20.- etc. en bleu marin à 20.- 26.- 28.- 30. 34.- etc., etc.
Maison de confections soignées pour messieurs, jeunes gens et garçons
A La Perfection
Jacques GUGGENHEIM-SCHNEIDER, 10, Avenue de la Gare, 10 FRIBOURG
Voyez nos vitrines
Timbres d'escompte 5 %

LA SANTÉ PAR RAGAZ-LES BAINS

OUVERTURE

Grande piscine thermale 29 avril
Bains thermaux 1 mai
Cursaal-Casino 6 mai
Grd Hôtel Quellenhof 9 mai
Grd Hôtel Hof Ragaz 12 mai
Hôtel Bad Pfäfers 12 mai

Prix modérés

On demande un

JEUNE HOMME

sachant traire et conduire les chevaux. Entrée à convenir. 12292

S'adresser à *Etienne Reymond, Brassus, Vallée de Joux* (Vaud).

On cherche une

Jeune fille

de 18 à 20 ans, pour aider au ménage et au café.

S'adresser sous chiffres *P 12333 F, à Publicitas, Fribourg.*

Décoration

A vendre 20 écussons cantonaux et fédéraux, en bois et comme neufs.

S'adresser à *Gilliéron Alexis, rue Centrale, Avenches.* 12293

A LOUER

pour juillet, **2 appartements de 4 chambres,** 1er et 2me étage (1er ét. chamb. de bain) **94, rue Zæhringen.**

S'adresser au magasin de cigares (anc. maison des cables).

Urgent

Fr. 900.— sont demandés par jeune commerçant de la place, pour courte période. Garantie 1er ordre. Remboursement et intérêts selon entente.

Adresser offres par écrit sous chiffres *P 12275 F, à Publicitas, Fribourg.*

A VENDRE

2 potagers à bois neufs (prix d'occasion), estampeuse, moteur, cisailles pour fers et tôle, perceuse, ébarbeuse, appareil pour soudure autogène, etc. Le tout à très bon marché, chez *Erlebach, Beauregard, 18, Fribourg.*

Local-atelier à louer.

TABLEAUX GLACES

Encadrements, baguettes,

Service rapide, chez W. BOPP, tapissier décorateur, Fribourg, rue du Tir, 8.

Tél. 1648

VENTE

Le samedi 12 mai, dès 11 h. du matin, il sera vendu sur le quai de la gare aux marchandises, à Fribourg,

Une Auto-Camionnette usagée

non en état de marche. 12322

Mises d'immeubles

Les héritiers de feu Joseph **Berset,** de La Corbaz, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'ils possèdent audit lieu, comprenant maison d'habitation avec cave, grange et écurie, ainsi qu'un pré de ¾ de pose.

Les enchères auront lieu dans une salle particulière de l'**Auberge des Treize-Cantons, à Belfaux, lundi, 28 mai 1934, à 2 h. de l'après-midi.** 12329

Au nom des héritiers : **J. Emery, notaire.**

P. Léon Veuthey

Un grand éducateur

Le Père Girard

(1765-1850)

C'est une biographie alerte, vivante et passionnante du célèbre éducateur suisse que nous donne cet ouvrage sur le Père Girard.

Prix : Fr. 5.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

DIMANCHE, 13 MAI

CASSÉE - CONCERT

à la Pinte du Chasseur

Villarsel - le - Gibloux

Invitation cordiale 12211

Le tenancier.

A louer

pour le 25 juillet quartier du Bourg, *appartement* 4-5 chambres, ch. de bonne, ch. de bain, dépendances, grand jardin d'agrément et potager, très ensoleillé, situation unique.

S'adresser par écrit sous *P 12203 F, à Publicitas, Fribourg.*

On demande

trois ou quatre **jeunes vendeuses** très expérimentées, pour la vente facile d'un article pour le Tir fédéral. Pas de connaissances spéciales. Gain assuré journellement selon capacités. Caution : Fr. 50.— ou même sans caution en fournissant de bonnes garanties.

Débutantes seront aussi acceptées. 40650

S'adresser, de 2 à 4 h., chaque après-midi, au restaurant Taverna, au sous-sol, 6, avenue de la Gare, Fribourg.

FRIBOURG THEATRE LIVIO
Dimanche, 13 mai, à 20 h. 30

Une seule représentation du

Théâtre vaudois

Un vrai spectacle de famille gai et sain
Duos, chansons et deux opérettes en un acte :
Suzette et le soldat - La rose du chalet
Prix des places : Fr. 2.20, 1.70, 1.10.
Location : L. von der Weid, Radio-Gramo. 12280

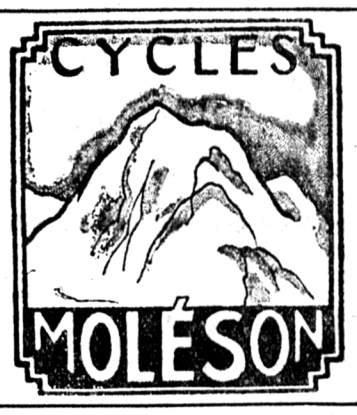

AVIS

La foire de Châtel-St-Denis a lieu le 14 mai 1934

Maîtresse de coupe et confection

(méthode Guerre), catholique, sérieuse, bonne pédagogue et connaissant la clientèle, demandée pour poste stable.

Adresser offres écrites, avec prétentions, références et photographie, sous **chiffres P 12323 F., à Publicitas, Fribourg.**

TILCA

Tous propriétaires
Intérêts 2%
Loyers à fonds perdus supprimés
Crédits de construction sans caution
Amortissables par mensualités

Caisse offrant des sécurités absolues.
Caisse d'Amortissement de Crédits Hypothécaires et de Construction S. A., Zurich.

Direction pour le canton de Fribourg et districts de Payerne, Avenches et Château-d'Œx : **Grand'rue, Bulle** (tél. 61). — A Fribourg : **Bureau, Hôtel des Corporations.** 33

L'Auto-Démolition S. A. Tél. 24820

garage de Malley, Lausanne, vend pièces détachées pour voitures de toutes marques, access., pneus, etc. Ouvert le dimanche jusqu'à 14 h.

ON CHERCHE

LEÇONS

de français par personne expérimentée en grammaire, conversation et correspondance commerciale.

S'adresser sous *chiffres P 12326 F, à Publicitas, Fribourg.*

On cherche, p. Fribourg
APPRENTI

boulanger-pâtissier

fort et intelligent. Conditions avantageuses.

Ecrire sous chiffres *P 40660 F, à Publicitas, Fribourg.*

A VENDRE

plusieurs belles plantes lauriers et fusains.

S'adresser : **Avenue Montenach, 10.** 40656

ÉPICERIE

à remettre tout de suite, pour cause de santé, bon magasin bien situé.

S'adresser sous chiffres *P 12300 F, à Publicitas, Fribourg.*

On cherche une

JEUNE FILLE

de 18 à 20 ans, connaissant les travaux d'un ménage soigné. 15507

S'adresser à *Mme C. Rais, Delémont.*

Jeune homme

de 18 à 20 ans, est demandé comme boulanger-pâtissier. 27005

S'adresser : *Boulangerie Pâtisserie A. Zwahlen, rue de l'Ecole de médecine, 12, Genève.*

VOLONTAIRE

Fam. catholique cherche **jeune fille** sérieuse, 15-17 ans, pour aider au ménage et au jardin. Leçons, argent de poche ; vie de famille assurée. Entrée immédiate. 12327

Offres, avec photo, à *Mme Felder, Hôtel Linde, Ruswil* (canton Lucerne).

Boucherie chevaline

On débitera, samedi matin, la viande d'un jeune cheval. 12321

Se recommande :

Gränicher.

A LOUER

tout de suite ou à convenir, un joli **appartement** neuf de 3 chambres, cuisine, cave, jardin, galetas et bûcher.

S'adr. : *Louis Cuennet, Grolley.* 40659

A LOUER

pour le 25 juillet, au centre de la ville, au premier étage, deux jolies pièces indépendantes, attenantes, ensoleillées, chauffées, avec eau et commodités. — Conviendrait aussi comme

BUREAU

Maison très tranquille.
BANQUE ULDRY & Cie.

A LOUER

25 juillet

appartement de 4 chambres, ch. de bonne, confort, situation tranquille et très ensoleillée, à 3 minutes de la gare.

Offres *par écrit sous chiffres P 12282 F, à Publicitas, Fribourg.*

Terrain

à bâtir, **à vendre,** bien situé, à 5 minutes du centre de la ville. Conditions très favorables.

S'adresser sous chiffres *P 12325 F, à Publicitas, Fribourg.*

A LOUER

pour juillet, à 3 min. du Pont Zæhringen, **BEL APPARTEMENT** de 4 chambres, balcon et dépendances, chauffage central ; bien situé au soleil.

S'adresser : **Route de Bellevue, 32, IIme étage.** 12328

Dimanche, 13 mai

Hôtel de la Croix-Blanche RIAZ CONCERT

Orchestre Tœtsch 2057

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

Au Faisan Doré

Téléph. 9.37

Service à domicile
Expéditions

Fribourg
15, Rue du Tir

Volaille, Grand choix !!!

Marchandise extra fraîche

Samedi . Banc place de l'Hôtel de Ville

AVIS

J'ai l'honneur de porter à la connaissance des habitants de Fribourg et environs que j'ai repris le magasin de

LAITERIE - CHARCUTERIE

Aux Arcades de la Gare

Je m'efforcerai de mériter la confiance de mes clients par un service soigné, des marchandises fraîches et de première qualité.

Téléph. 15.09 — Service à domicile. 12330

Ed. Hänni, anciennement charcutier chez M. Gutknecht.

Pour la Journée des Mères

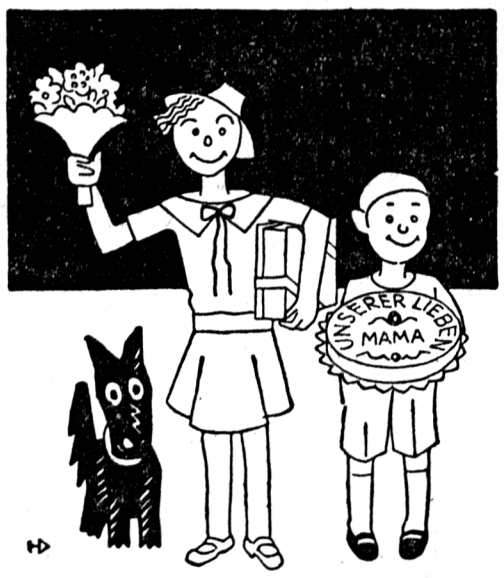

OFFREZ pour la

Fête des Mères

de dimanche 13 mai

le Gâteau d'amandes fin

des

CONFISEURS DE FRIBOURG

Il est d'une forme spéciale, d'un décor de circonstance et chaque gâteau est accompagné d'une poésie inédite pour la maman.

1. A. Gaillard,
2. E. Leimgruber,
3. Albert Krachbelz,
4. X. Huber,
5. A. Perriard,
6. A. Tchäppät,
7. J. Vonlanthen,
8. Ch. Leimgruber,
9. P. Huber,
10. Laurent Fasel,
11. Max Binz,
12. Charles Cochard,

BULLE : Eugène Glasson et Georges Remy.
ROMONT : Jules Pochon et Henri Grandjean.
ESTAVAYER-LE-LAC : Georges Périsset.

Mai fleuri

Pour petite maman ! !

Papa veut bien nous aider ? ?

1 jolie sacoche

1 paire de gants

Oh ! qu'elle est contente.

Chez

E. Toye

Rue de Romont, 8
Téléphone 12.32

A chaque enfant un petit cadeau.

N'oubliez pas que pour faire le bonheur des

mamans !

c'est la maison

HAIMOZ Frères

à Pérolles

qui a le plus à cœur le bien-être de leurs chers poupons.

Seule à Fribourg, elle peut leur offrir cette poussette HELVETIA, à suspension si douce qu'elles peuvent promener le cher bébé déjà dès ses premiers jours, et cela pour son plus grand bien.

Demandez nos catalogues illustrés.

C'est à la

CONFISERIE BULLIARD

Rue de Romont, 13
Téléphone 4.19

que vous trouverez le plus GRAND CHOIX de

GATEAUX des Mères

et de pralinés surfins

Fabrication de la maison.

Pour Maman

des fleurs

Y a-t-il langage plus doux
Que celui des fleurs de mai
Gentille maman apprécie surtout
Celles que lui offrent ses enfants aimés

Faites préparer une gerbe si gaie,
Par les soins des fleuristes de Fribourg
Qui grouperont : roses, œillets et muguets
A ravir votre maman en ce beau jour.

A. Murith, S. A., Rue de Romont — Tél. 1.43
Chs Hertig, Rue des Alpes, 9 — Tél. 5.37
W. Forster, Rue de Lausanne — Tél. 3.37
Giller frères, Avenue de Pérolles, 23 — Tél. 12.02

(Les Fleuristes en vogue)

Faites plaisir à votre maman en lui offrant :

la crème fraîche du dessert de dimanche, une ou l'autre boîte de conserves fines, un pot de miel ou de confiture

La qualité
Le grand choix
Les bas prix

chez

BULLIARD Laiterie
Rue de Romont, 37
Téléphone 4.24

La fête des mamans

AU BOURG !

Grande exposition de **SACS de dames** dans les vitrines de la

MAISON LUDIN

Articles de voyage
Maroquinerie

près la Cathédrale
FRIBOURG

Le prix et le choix des articles exposés attireront l'attention.